

« Bretagne Alternance » Faculté des Métiers

NOTE DE RESTITUTION FINALE DU PORTEUR DE PROJET

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Cette fiche doit tenir en **<u>une seule page</u>** et être remplie en utilisant le cadre suivant.

THÉMATIQUE : Alternance

AXE 1 programme 5 : organisation intégrée des acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle

Projet AP1_032

LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ

Titre : Bretagne Alternance

Objectifs initiaux :

- **Faciliter et développer la mise en relation offre/demande de contrats en alternance** en proposant aux entreprises de consulter des CV, de déposer des offres de contrats en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) et aux jeunes de consulter les offres, de déposer leur CV**…**
- **Faciliter la découverte des métiers et de l'entreprise par le biais d'une plate-forme d'appui à la découverte des métiers**

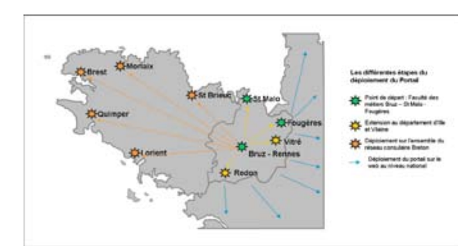
Public(s) cible(s) :

Les bénéficiaires potentiels sont prioritairement les jeunes bretons de 15 à 25 ans, soit plus de 253 000 jeunes du second degré et plus de 100 000 jeunes dans l'enseignement supérieur, et plus largement les publics éligibles au contrat d'apprentissage et au contrat de professionnalisation.

Descriptif synthétique du dispositif expérimenté :

1. **www.bretagne-alternance.com a pour objectif de donner de la visibilité aux offres de contrat d'apprentissage et de professionnalisation en région Bretagne, et par voie de conséquence de favoriser la mise en relation offre/demande de contrats en alternance** en proposant des rubriques directes et faciles d'accès aux entreprises et aux jeunes. De l'échelon départemental, il devient un outil régional piloté par un réseau de partenaires. Le dispositif intègre des partenaires du réseau consulaire et plus largement des réseaux de formation proposant des formations en alternance. Un partenariat a été noué avec le Pôle Emploi régional
2. **www.capsurlesmetiers.fr est une base de données sur les actions de découverte métiers proposées par les entreprises et les branches professionnelles, au profit des professionnels de l'éducation et de l'insertion.**

Territoire(s) d'expérimentation : la région Bretagne



Valeur ajoutée du dispositif expérimenté :

Les 2 sites internet sont dorénavant portés au niveau régional et co-financés par les réseaux consulaires régionaux. Ces outils après avoir fait leur preuve dans un premier temps à l'échelon de la Faculté des Métiers, puis à l'échelon régional, ont une forte notoriété. Ils permettent de fédérer les acteurs du service public à l'emploi avec les structures de formation (CFA notamment). A ce titre, c'est une véritable force car cela permet de donner une forte visibilité de l'offre d'alternance disponible en Bretagne, et de constituer des groupes de travail inter-réseau autour de la dynamique alternance. Cela permet également de donner une nouvelle dynamique avec le partenariat noué avec le Pôle emploi régional. Cet outil vient compléter l'offre nationale : en donnant à voir, elle favorise la mobilité. Elle participe ainsi à la transparence du marché de l'emploi.

Partenaires techniques opérationnels :

(1) <u>Partenaires initialement visés dans la convention</u> : Les centres de formation en alternance, les CFA, l'association Faculté des Métiers, la CCI Rennes, la CMA d'Ille et Vilaine, la CCI Bretagne, la CRMA Bretagne, la chambre d'agriculture de Bretagne et le service public à l'emploi.

(2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : Les centres de formation en alternance, les CFA, l'association Faculté des Métiers, la CCI Rennes, la CMA d'Ille et Vilaine, la CCI Bretagne, la CRMA Bretagne, la chambre d'agriculture de Bretagne et le service public à l'emploi.
Partenaires financiers (avec montants- tous les financeurs): Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse : 170 125 euros Versement taxe apprentissage (fonds libres CCI Bretagne) : 15 000 euros Cotisations adhérents (CFA CCI Rennes, CFA CCI Brest, CFA CCI St Malo /Fougères, CFA CCI Morbihan: 4 500 euros Contributions CCI Bretagne et CRMA Bretagne : 117 341 euros
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 40 mois (2) Durée effective : 40 mois.
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Faculté des métiers **Type de structure :** Association loi 1901
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Décision publique **Type de structure :** Structure privée.



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Sommaire

<u>Annexes obligatoires à joindre au fichier :</u>

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**

Introduction

Le projet est une expérimentation menée entre septembre 2009 et décembre 2012, afin d'améliorer le rapprochement entre les jeunes et les entreprises sur l'aspect découverte des métiers et sur l'alternance. Ce projet a été soutenu et financé par le Fonds d'Expérimentation Jeunesse, par un appel d'offre visant la favorisation de **la réussite scolaire des élèves et l'amélioration de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.**

En partenariat, la CCI Bretagne, la Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat de Bretagne, la Chambre régionale d'agriculture, la Faculté des Métiers ont œuvré pour initier et faire évoluer cette expérimentation à l'échelon de la Bretagne en passant par une phase expérimentale départementale – bassin Ille et Vilaine.

Pour répondre aux défis de l'alternance et à l'accroissement de l'employabilité des jeunes, les organismes de formations, les services contrats des chambres consulaires souhaitent participer à l'accompagnement des jeunes dans leur insertion professionnelle. À partir de ces priorités, le projet Bretagne alternance et le projet Cap sur les métiers ont permis de concevoir des actions concrètes, des outils et des dispositifs, des démarches partenariales pour améliorer l'insertion professionnelle dans le cadre de l'alternance. Il n'existait pas d'outil partagé régional interconsulaire et multipartenaire de type Bourse alternance.

5 étapes clés des processus et expérimentations engagés sont à relever :

1. Démarche de pilotage projet : l'expérimentation a été conçue dans une démarche projet. Les enjeux, les concepts et outils inhérents à la conduite d'un projet ont été pensés et organisés, puis formalisés.
2. Démarche de communication projet : la communication est au service du projet. Elle sert à faire connaître l'existence du projet, ses objectifs, ses actions et à utiliser des moyens financiers adaptés. Elle aide à définir une stratégie de communication en direction des cibles jeunes et entreprises sur le projet, qu'elle soit interne ou externe.
3. Développement des partenariats socio-économiques: Créer et développer la collaboration entre les acteurs de l'alternance et le monde socio-économique, en proposant des procédures de fonctionnement communes, est essentiel. Le pôle emploi régional participe à cette dynamique.
4. Modèles de documents et spécifications techniques servent à lever les freins et à proposer des leviers, quant à leur mise en place chez les différents partenaires. Ils servent également à formaliser les rôles des acteurs impliqués.
5. Les clubs utilisateurs et partenaires, « incubateurs » de l'alternance, servent à formaliser les missions de développement et d'accompagnement des sites internet, à fédérer les réseaux à construire ensemble une démarche partenariale de l'alternance en Bretagne.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif du projet est de proposer, aux jeunes et aux entreprises, 2 outils régionaux favorisant le rapprochement offre/demande pour l'alternance et pour la découverte des métiers pour tendre à une meilleure connaissance des métiers et favoriser à terme l'insertion professionnelle.

Objectifs stratégiques	Favoriser l'insertion des candidats à l'alternance Répondre aux besoins des entreprises candidates à l'alternance Favoriser l'information sur les métiers			
Objectifs intermédiaires	Améliorer l'attractivité de l'alternance et des métiers	Collaborer davantage avec les entreprises	Mobiliser, fédérer les acteurs de l'alternance	
Objectifs opérationnels	Renforcer les partenariats	Développer la communication autour de l'alternance, donner de la visibilité aux offres de contrats d'apprentissage et de professionnalisation	Répondre aux besoins des entreprises, favoriser l'embauche d'alternants	Renforcer le rapprochement jeunes /entreprises

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Tous les acteurs participant à la chaîne de l'alternance étaient visés par l'expérimentation :

- **Les étudiants jeunes et candidats à l'alternance** : Formation initiale, formation continue, décrocheurs. Le public cible principal était composé de collégiens, lycéens, étudiants, puis s'est développé vers un public demandeur d'emploi et adulte. Il s'agit de travailler avec les candidats à l'alternance pour faire connaître ce nouveau dispositif régional, en donnant de la visibilité aux offres de contrat d'apprentissage et offres de contrat de professionnalisation. C'est par un travail de réseau, entre les prescripteurs, acteurs de l'information, de l'orientation (Axe AIOA), le service public à l'emploi que les actions se sont montées

- **Le personnel des structures partenaires** fait partie du public cible visé dans le cadre du projet, car le changement induit par la mise en œuvre impacte la préparation et l'organisation de leurs services.

- **Les professionnels, tuteurs entreprises et entreprises en tant que structures**. Depuis son lancement en juin 2011, Bretagne Alternance a fait du partenariat avec le monde économique et de l'emploi, une priorité pour son développement. Aussi, la régionalisation du site marque un temps fort dans le développement des partenariats, cela a permis d'atteindre de nouvelles entreprises ou de modifier l'usage d'un tel outil par certaines d'entre elles.

- **Les parents, les accompagnateurs**. Le public des familles a été un public très difficile à atteindre, en dehors des temps collectifs, tels que les portes ouvertes des établissements, des forums de préparation à l'orientation professionnelle, etc. au sein des établissements secondaires, de salons emploi grand public ou spécifique alternance. Il est à recommander de proposer davantage d'actions, spécifiques, pour ces publics.

- **Le public en reprise d'études** a également été un public cible.

- **Les professionnels de l'information et de l'orientation, les enseignants, les conseillers d'insertion** pour répondre à leur souhait de favoriser le rapprochement avec le monde économique et pour favoriser la connaissance des secteurs professionnels et des métiers.

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Pour Bretagne Alternance, entre juin 2011 et décembre 2012, les bénéficiaires directs ont été relativement nombreux. En effet, le projet a touché principalement les candidats à l'alternance avec 2344 candidats (en 2012) à l'alternance ayant déposé leur CV sur le site (contre 270 en 2011). Ils ont été impactés directement par les actions menées dans le cadre du projet, mais aussi les adultes qui représentent 7 % des effectifs (âgés de + de 25 ans), public jusqu'à présent plutôt moins connus dans les structures partenaires.

Les jeunes ayant déposés des CV sur le site sont issus des territoires suivants :
Ille et Vilaine 38 %
Finistère 26 %
Côtes d'Armor 22 %
Morbihan 6 %
Autres départements : 8 %

Ils ont formulées presque 8000 demandes de prise de contact avec les entreprises réparties selon les pourcentages suivants par département :
Ille et Vilaine 45 %
Finistère 23 %
Côtes d'Armor 20 %
Morbihan 6 %
Autres départements : 6 %

Les étudiants ayant expérimenté le dispositif d'alternance mis en place

Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation

	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires Directement touchés par l'action					
Jeunes	0	270	2344	2614	0
Adultes			57	57	0
Nombre total de bénéficiaires	0	270	2401	2671	0

	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	0
6-10 ans	0
10-16 ans	79
16-18 ans	575
18-25 ans	1699
Autres : *25 ans et plus*	261
Autres : *(préciser)*	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	0
Elèves en élémentaire	0
Collégiens	244
Lycéens en LEGT	1333
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	395
Étudiants du supérieur	642
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : *(préciser)*	
Autres : *(préciser)*	
Niveau de formation	
Infra V	602
Niveau V	627
Niveau IV	967
Niveau III	261
Niveau III	131
Niveau I	26
Sexe	
Filles	1490
Garçons	1124

2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	54
Conseillers d'orientation-psychologues	3
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	
Éducateurs spécialisés	
Autres : *(préciser)*	
Autres : *(préciser)*	

	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	**Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML**
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Régionale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

Pour Cap sur les métiers

1/ Les partenaires associés à ce jour

CCI Bretagne

- Le réseau des CCI de Bretagne
- Les Clubs Ressources Humaines (Saint-Malo / Fougères)
- Le club maintenance industrielle (Fougères)
- Association GRANIT
- CJD Bretagne et les sections CJD locales
- ADE 22 (Association des entreprises)
- IFRIA
- ABEA
- CEPR (Club des entreprises du Pays de Rance)
- MEEF Vitré

CRMA Bretagne

- CAPEB Bretagne

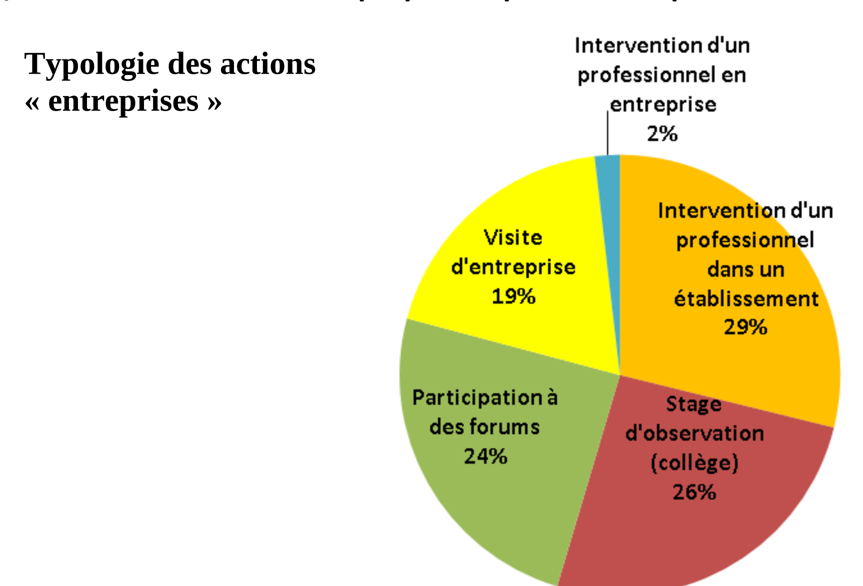
2/ 70 entreprises proposent des actions de découverte des métiers

Relevant du registre du commerce et des sociétés	Relevant du répertoire des métiers
AFT-IFTIM 22	AU PECHE MIGNON
AFT-IFTIM 29	COIFFURE FABRICE
AFT-IFTIM 35	DILIAT COUTURE
AFT-IFTIM 56	DOMOTIC SEEL
BRETAGNE ATELIERS	EURL DEJ
CAP AVENIR 22/35	EURL DEJOIE VINCENT
CCE	EURL LE MAUFF GOMINA
CECAB	EURL STUDIOS QUEFFURUS
CCI BRETAGNE	EURL IVON LE BONHOMME
DELORMES	GARAGE CHATALEN SERVICES
ECOVRAC	L ETABLI DE SAINTE ANNE
GENDARMERIE NATIONALE	LA MAREE TURBALAISE
GROUPE CESBRON	LE CHAMP DES SIRENES
IKEA	LE COINTE SARL
KARINE COIFFURE	MAIC
LA BRASSERIE DU SILLON	MAISON GUIHARD
LA MAISON DU BOULANGER	MENUISERIE GUIVARCH
LA MIE CALINE	NATURELLEMENT BELLE
LABBE	NOEL LOUISON
LE GRAND HOTEL ABBATIALE	QUALITEC
LISI AEROSPACE	RICHARD CEVEQUE CREATIONS FOURRURES

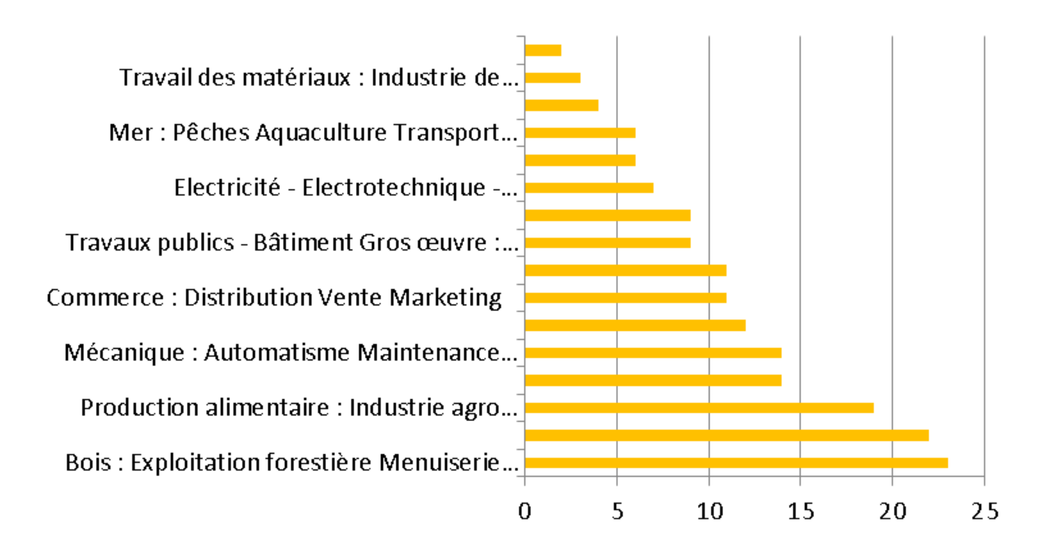
LOUIS GAD
NEVEU NETTOYAGE
NOUVELLES NORMES
PRECIS M
PSA
SARL LE COINTE
SARL LE LOCH
SAS BRETAGNE CERAMIQUE INDUSTRIE
SAS LRK BIS
SOCAH HYDRAULIQUE
WOLSELEY

RIVE DOUARN'
SALON DE COIFFURE MELL
SARL ARMOR GARAGE
SARL BIO ARTISANAL
SARL BODIQUEL GAUVIN
SARL COLLET
SARL FRANCOIS ET LAURENT CARN
SARL LA FLEUR DE SEL
SARL LE LOCH
SARL LEROY
SARL MATHIEU
SARL QUEMEHEUR
SARL SUCRE SALE ETC
SUDRE
TAXI OMNES BERNARD
TREGUEUX AUTOMOBILE SAS
YVES BRAND'HONNEUR

3/ 175 actions recensées et proposées par les entreprises



Ventilation sectorielle des actions proposées



Typologie des acteurs : collèges, lycées, CIO, missions locales, maisons de l'emploi

40 établissements scolaires pour la plupart basés en Ille et Vilaine, ont ouvert un compte sur l'extranet www.capsurlesmetiers.fr pour consulter la base de données d'actions entreprises, soit 54 enseignants et 3 conseillers d'orientation

Collège Georges Brassens - Le Rheu	Collège Jacques Prévert - 35850 ROMILLE
Collège Montbarrot/Malifeu - RENNES	Collège Jean Charcot - Saint Malo
Lycée-collège St-Marc - Trégunc	COLLEGE ANNE DE BRETAGNE - RENNES
Lycée Institution Saint Malo la Providence - Saint-Malo	LYCEE VICTOR ET HELENE BASCH - RENNES
Ateliers pédagogiques Ker Goat - Dinard	Pays de Fougères - Fougeres
Collège La Salle St Joseph - Argentré du Plessis	Collège St Joseph - BRUZ
Lycée des métiers bel air Tinténiac - Tinténiac	Lycée saint Joseph - Bruz
Collège de l'hermine - plelan le grand	Mijec - saint malo
LYCÉE SAINT JOSEPH - CDI - BRUZ	Collège Pierre Perrin - Tremblay
SEGPA Gérard de Nerval - VITRE	Collège St-Joseph - Janzé
Collège Saint Gabriel - Pacé	CIO - Redon
Collège/lycée Ste Thérèse - Rennes	LP MARCEL CALLO - REDON
COLLEGE LES ORMEAUX - RENNES	COLLEGE JULIEN MAUNOIR - SAINT GEORGES DE REINTEMBAULT
Lycée Saint Martin - RENNES	LYCEE BERTRAND D'ARGENTRE - VITRE
Lycée professionnel Jean JAURES - Rennes	Collège Théodore MONOD - Vern sur Seiche
Collège les Chalais - rennes	Lycée st joseph - Bruz
Lycée De La Salle - Rennes	Lycée Hôtelier Notre-Dame - Saint-Méen-le-Grand
COLLEGE - REDON	MGI - saint-brieuc
Lycée Bréquigny - Rennes	Collège paul féval - dol de bretagne
Collège du Val de Rance - Plouër sur Rance 22290	Collège Clotilde Vautier - Rennes

2.2. Analyse qualitative

Cap sur les Métiers

Sur le champ de la découverte des métiers, l'expérimentation est moins probante malgré l'intérêt porté par les structures sur l'outil. Le site s'est enrichi régulièrement de nouvelles actions proposées par les entreprises en direction des jeunes, mais le développement est peu visible, en effet seules 175 actions sont aujourd'hui proposées au niveau régional ce qui est peu au regard de l'étendue du territoire. Plusieurs structures, types maison de l'emploi, nous ont sollicité pour étudier une collaboration voire une mise en œuvre à l'échelon de leur territoire et malgré cet intérêt, aucune demande d'action n'a été formalisée par les structures ayant ouvert un compte sur le site capsurlesmetiers.fr.
Le repérage des jeunes intéressés par ces actions de découverte des métiers, se fait essentiellement via le réseau des établissements scolaires : cette méthode ne semble pas porter ses fruits. Un comité de pilotage avec le rectorat n'a pas expliqué ce faible recours au portail. Il est probable qu'une offre plus étoffée collant au plus près à la demande des enseignants et conseillers d'insertion professionnelle modifierait cette dynamique.

Malgré l'intérêt formulé par les équipes éducatives à l'occasion d'un comité de pilotage avec le rectorat pour faire se rapprocher l'école et l'entreprise, la collecte des actions de découvertes des métiers en entreprise peine à se mettre en place. Il n'y a pas de développeur dédié, la base d'actions est donc faible. 54 enseignants ont à ce jour ouvert un compte sans donner suite, en termes de demande de mise en œuvre d'actions de découvertes métiers.

Bretagne Alternance

De juin 2011 à décembre 2012, les bénéficiaires directs ont été relativement nombreux.
Tout au long du projet, un intérêt grandissant a été démontré pour les actions mises en place, en passant de 270 bénéficiaires entrants en 2011, à 2344 en 2012.

En 2012, plusieurs diagnostics de pratiques, attentes et besoins des publics (jeunes, entreprises et partenaires) ont été réalisés. Alors que cette première année d'expérimentation régionale a donné lieu au développement d'actions pour les partenaires, elle a été aussi marquée par une résistance au changement chez certaines personnes chargées de l'animation du dispositif, interpellées par les changements de pratiques nécessaires. Cependant, la conviction forte des équipes opérationnelles en ce projet a finalement permis d'obtenir l'adhésion de tous les acteurs impliqués dans la chaîne de l'alternance. Cette adhésion a permis d'accroître la notoriété du site et par voie de conséquence de faire adhérer un public plus nombreux au dépôt d'un CV en ligne.
Quant aux chefs de projets et chargés de mission, convaincus du bien-fondé de la démarche dès le départ, ils n'ont fait qu'accentuer leur nombre d'actions de promotion sur le terrain au cours des deux années de projet.

Par ailleurs, il aura été nécessaire de multiplier les actions de communication auprès des cibles jeunes et entreprise, afin de recueillir leur intérêt pour ce nouveau dispositif. Pour

Bretagne Alternance, ils sont passés de **270 candidats à l'alternance** lors de la première cohorte bénéficiaire du dispositif à **2344 pour la deuxième**. Il est à souligner que la place des JEUNES a été prépondérante dans le dispositif, notamment en ce qui concerne le dépôt de CV et la consultation des actualités. Ils ont été au cœur de l'expérimentation. Tous les acteurs de la chaîne ont été destinataires d'actions diverses les rendant ainsi bénéficiaires d'outils, d'échanges de pratiques. Il n'y a pas de variables particulières sur les cohortes jeunes comme précisé précédemment, le public est plus ou moins nombreux selon les territoires en fonction de la mise en ligne des offres de contrat sur le site.

Du point de vue de l'entreprise, en 2012, **plus de 4000 offres de contrats en alternance** (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) ont été importés sur le site par les partenaires permettant ainsi d'atteindre l'un des objectifs opérationnels du site : donner de la visibilité à l'offre. Cette année 2012 permet de concrétiser le projet du point de vue offre/demande : les candidats à l'alternance « rencontrent » les entreprises, c'est ainsi que **presque 8000 demandes de mises en relation** de jeunes vers les entreprises ont été formulées et gérées par les partenaires du site.

→ Évolution du public cible durant le projet

Le public cible durant la période de l'expérimentation, a peu évolué entre le lancement de l'expérimentation en 2011 à l'échelon départemental à 2012 première étape de la régionalisation. Une majorité des candidats à l'alternance (57 %) ont entre 16 et 20 ans et 12 % d'entre eux ont déclaré être accompagnés par une structure d'insertion. Cependant, en 2012, nous avons relevé que 7 % des personnes ayant publié leur CV sur Bretagne alternance était âgé de + de 25 ans.

Il est également nécessaire de préciser qu'un changement pourrait être opéré pour le public candidat, car il y a une demande de plus en plus forte du public adulte représentant en ce début d'année 2013, 10 % des effectifs sans aucun doute du fait de la conjoncture économique. Nous pouvons dire que les publics ciblés dans la candidature du projet ont tous été atteints par un niveau d'actions et une quantité de personnes parfois différents.

Il est cependant à noter que certains publics cibles ont été difficiles à mobiliser et à atteindre :
- Les lycéens ou étudiants en reprise d'études, bien qu'informés lors de divers salons, sont restés peu présents sur la période d'expérimentation. Nous notons qu'ils représentent un petit nombre d'inscrits
- Les parents : Il est difficile de trouver un moment qui corresponde à un grand nombre et il est difficile de mettre en place des évènements permettant de réunir les familles, les partenaires de l'alternance et les jeunes. Cependant, toutes les structures partenaires s'engagent dans leurs actions à faire la promotion du dispositif (portes ouvertes, salon alternance, documents supports….). En se positionnant comme partenaire d'évènements régionaux tournés vers l'alternance, Foromap et le salon de l'Etudiant, Bretagne Alternance devrait se faire connaître auprès des familles.
- Les collégiens, cible prioritaire du dispositif, ne se sont pas appropriés suffisamment cet outil. Un plan média plus approprié devra amener cette typologie de jeunes à utiliser le site

de manière plus importante, car l'offre des entreprises est aujourd'hui sur le site Bretagne alternance majoritairement concentrée sur cette tranche de public.

- Sur la première année de l'expérimentation, en phase test, les offres de contrats diffusées sur le site étaient issues de la collecte des offres auprès des entreprises réalisées par les services consulaires. En 2012, un plan média en direction des entreprises et réseaux d'entreprises a été mis en place, nous avons à cette étape du projet vu une augmentation sensible de leur nombre, plus de 300 offres déposées en direct. L'objectif est de faire croître ces données.

→ Les différents bassins concernés

En ce qui concerne les bassins d'expérimentation envisagés dans la candidature, quatre départements étaient identifiés :
- le Morbihan
- les Côtes d'Armor
- le Finistère
- l'Ille et Vilaine

Le Finistère et l'Ille et Vilaine sont les départements où les actions ont été les plus nombreuses. Bien que les informations relatives au projet aient été transmises dans les mairies, PAE, CIO, mission locale, aucune action spécifique en dehors de celles organisées par les organismes de formation n'a vu le jour (participation salons, portes ouvertes, mercredi de l'alternance et de l'apprentissage…). Bretagne Alternance est néanmoins perçu comme un partenaire notamment à l'occasion de manifestation en lien avec l'emploi (ex. Explor'emploi ou bien le salon de l'apprentissage et de l'alternance dont l'organisation est portée par l'Etudiant). Nous pouvons noter que le public est particulièrement en attente d'un tel outil sur les différents bassins.

→ Les outils de repérage des jeunes

Afin de repérer les jeunes bénéficiaires impactés par le projet, divers moyens ont été mis en œuvre ou développés par la structure :
- **Un réseau d'administrateurs territoriaux et de partenaires qui participent à la promotion de Bretagne Alternance en signant la charte d'engagement**.

22 – Côtes d'Armor

- 2 administrateurs territoriaux : CCI Côtes d'Armor (CCI) et CMA Côtes d'Armor (CMA)
- 7 partenaires
    - Centre de Formation d'Apprentis - Ploufragan
    - Centre de Formation d'Apprentis _ Aucaleuc
    - CERCAP
    - ISTA
    - CCI 22 Centre de formation
    - CFA de l'Industrie
    - CFA IFRIA Bretagne - Avipole Formation

29 - Finistère

- 3 administrateurs territoriaux : CCI Brest, CCI Quimper Cornouaille, CMA Finistère
- 11 partenaires
    - CFA IFRIA Bretagne
    - CFA IFRIA Bretagne - UBO - FIP UBO/IFRIA
    - Ecole de Management Bretagne Atlantique
    - IRTEC
    - CEFORTECH
    - CFA de l'Industrie de Brest
    - CIEL Bretagne
    - ESC Brest
    - IFAC Brest
    - IUT Brest
    - CFA Polyvalent - CMA 29

35 - Ille et vilaine

- 4 administrateurs territoriaux : CCI Rennes, CCI Saint Malo Fougères, Chambre agriculture d'Ille et Vilaine, CMA Ille et Vilaine
- 11 partenaires
    - CFA de l'Industrie de Bruz
    - CFA IFRIA Bretagne - Campus La Lande du Breil
    - CFA IFRIA Bretagne - Lycée La Providence
    - CFA IFRIA Bretagne - UFA des Métiers de la Viande
    - Faculté des métiers - CCI Rennes et CMA Ille et Vilaine
    - IFRIA Bretagne
    - CCIFA FOUGERES
    - CCIFA SAINT MALO
    - CFAI site Fougères
    - AEF Ille et Vilaine

56 - Morbihan

- 1 administrateur territorial : CCI Morbihan
- 7 partenaires
    - CCI Morbihan - service formation
    - CFA de la Ville de Lorient
    - CFA de l'Industrie de Caudan
    - CFA IFRIA Bretagne - EPLEA Le Gros Chêne
    - CFA IFRIA Bretagne - ISSAT
    - Ecole Hôtelière de la CCI du Morbihan
    - IUT Lorient

Les structures de l'AIOA participent pleinement à la diffusion de l'information auprès du public jeune et adulte. Chaque partenaire sur son territoire est lui-même en lien avec ses partenaires locaux. Il s'agit de : Pôle Emploi, Mission locale, CRIJB, Maisons de l'emploi et de la Formation… Plusieurs Missions locales du Finistère, des Côtes d'Armor et d'Ille et Vilaine nous ont sollicités pour présenter l'outil à leurs équipes et pour envisager une collaboration plus formelle.

Le Pôle emploi régional, par son service marketing et par la contribution de la plateforme de service à distance, a mis en place un plan marketing et un plan de contact en phase avec les offres collectées et publiées sur Bretagne Alternance. La mise en œuvre est efficace, mais nécessite néanmoins d'affiner les modes opératoires pour les années à venir. Ce plan d'action se découpe comme suit :

Action 1 : ciblage 18-26 ans, information générique sur les filières qui recrutent en alternance à partir d'une collecte d'info chez les partenaires
Action 2 : SCAM aux demandeurs d'emploi pour les informer des actualités de l'alternance par territoire
Action 3 : définir les filières restant prioritaires pour apporter des solutions aux jeunes qui n'ont pas de contrat et aux entreprises qui n'ont pas recruté
Action 4 : informer sur les nouvelles formations en alternance
Action 5 : former et informer les agences et conseillers du Pôle emploi

Pour favoriser cette collaboration Bretagne Alternance /Pôle emploi, un outil de gestion dédié a été mis en place. Il contribue à la transparence du marché de l'emploi en ce sens que les offres publiées sur Bretagne Alternance sont transmises à Pôle emploi. Les conseillers ont accès à une plate-forme privée.

|| Déconnexion

6TM Solutions web et mobile — Bretagne alternance.com — pole-emploi.fr

Les offres pour Pôle emploi de bretagne-alternance.com

Code de l'offre : OFF_
Code Pole emploi :
Code SIRET :
Nom Entreprise :
Etat Offre : ☑ A créer ☑ A modifier ☑ A Annuler ☐ Toutes
Rechercher

Les offres "Pôle Emploi"

Entreprise	Intitulé du poste	Etat	Code Pole Emploi	
KERAUTO AD ARMORIQUE CERCAP	OFF_11157 VENDEUR MAGASINIER PIECES EQUIP. AUTOS (CAP)	A créer 26/04/2013	Code : Agence :	

La MEIF du bassin de Rennes associe Bretagne alternance au groupe de travail territorial sur l'alternance, en associant les chargés de mission au groupe de réflexion mené avec les partenaires de l'AIOA et les CFA.

Le groupe Précom, co-organisateur du salon de l'emploi EXPLOR'EMPLOI, positionne Bretagne Alternance comme partenaire du salon aux côtés de l'Agefos-Pme et de la Mission locale de Rennes

Le groupe l'Etudiant organisateur du salon régional de l'apprentissage et de l'alternance à Rennes associe également Bretagne Alternance

→ Les outils de repérage des entreprises

Les 3 chambres consulaires : la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bretagne, la Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat, et la Chambre d'agriculture de Bretagne sont parties prenantes du projet. Elles communiquent donc très largement autour du projet Bretagne Alternance pour inciter les entreprises à faire connaître leurs offres de contrats d'alternance et à les publier sur le site.

Un plan média a été mis en place, plusieurs publications rédactionnelles ont été diffusées dans les journaux consulaires et dans la presse régionale.
Ces publi-rédactionnels ont été accompagnés de plusieurs annonces presses et bannières web.
La mobilisation des entreprises est également réalisée par certains réseaux d'entreprises et branches professionnelles : Capeb Bretagne, UIMM Bretagne, UMIH…

A cette mobilisation « institutionnelle », s'ajoutent les actions menées par les collaborateurs des chambres consulaires et partenaires associés – pour précision : les développeurs de l'apprentissage, les conseillers formations, les formateurs, les conseillers entreprises.

Chaque temps de visite d'entreprise est un temps durant lequel Bretagne Alternance peut être promu.

Chaque partenaire du dispositif qu'il soit financeur ou partenaire opérationnel, utilise également les bannières cliquables Bretagne Alternance pour faire une redirection vers le site et plus largement tout le kit de communication.

- Des outils de communication adaptés à chaque public.

Pour Bretagne Alternance



Pour Cap sur les Métiers



Dans le cadre du projet, divers outils de communication ont été mis en place : plaquettes, affiches, kakémonos, courriers, flyers, bannières, etc. Chaque contenu ayant été adapté au public visé : des plaquettes à destination de tout public, et plus spécifiquement des jeunes et des entreprises.
A cela s'ajoutent 2 mini films d'animation diffusés sur YOUTUBE : l'un pour développer les connaissances sur l'alternance et l'autre sur les techniques de recherche d'emploi, ce qui permet d'apporter des éléments informatifs forts sous une forme plus ludique.

- Des outils d'ingénierie (tels que les questionnaires et enquêtes).
- Des diaporamas comment déposer un CV, comment déposer une offre diffusés dans les établissements, sur youtube.

Une communication digitale :





Pour coller aux usages des médias sociaux par les cibles Bretagne Alternance, ces médias de communication et de partage de contenus ont été mis en place pour entrer dans une dynamique de marketing viral.

- Des actions ponctuelles telles que le forum alternance, les salons

Les « Mercredis de l'alternance » ont par exemple pour objectif d'informer sur l'offre de formation en alternance existante et également de favoriser le rapprochement des personnes en recherche d'emploi des offres en alternance disponibles sur notre bassin d'emploi.
Cette action est complémentaire du suivi individualisé des publics accompagnés par la Mission Locale, Pôle Emploi, l'Agefiph et Cap Emploi (pour les personnes en situation de handicap).

La campagne des Mercredis de l'alternance permet de mobiliser des organismes de formation et des employeurs qui vise la mise en relation directe avec des candidats sur un lieu commun, sur plusieurs dates dans l'année



0

Chaque début d'année marque une nouvelle campagne qui commence. Afin de se faire rencontrer candidats et professionnels, Bretagne alternance est présent afin de présenter le dispositif de façon concrète.
Le volume des actions en 2012 s'est quelque peu étoffé : mercredi de l'alternance organisé par la maison de l'emploi, salon de l'alternance organisé par l'Etudiant, Explor'emploi salon organisé par le groupe Précom/MEIF, forum de l'emploi.
En parallèle, plusieurs rencontres ont été organisées avec les Missions locales dans les départements.

→ **Liens avec le caractère expérimental du projet**

Le caractère expérimental du projet a nécessairement eu un impact sur la manière de mettre en place les activités. Il a fallu repérer les points forts, les freins, les attentes, les besoins de chacun des acteurs, puis s'appuyer sur les personnes motivées par la démarche et acceptant de s'y impliquer. Nous pensons que la démarche professionnelle « projet » est très structurante et formative. Elle provoque une adhésion différente des situations de mise en place. Le réseau d'acteurs s'étoffe, il est aisé de poursuivre le mode de repérage mis en place pour les équipes qui permettront de continuer à faire fonctionner le site : Si les personnes sont clairement identifiées et que des rôles leur sont effectivement accordés, le réseau peut être pérennisé plus facilement.

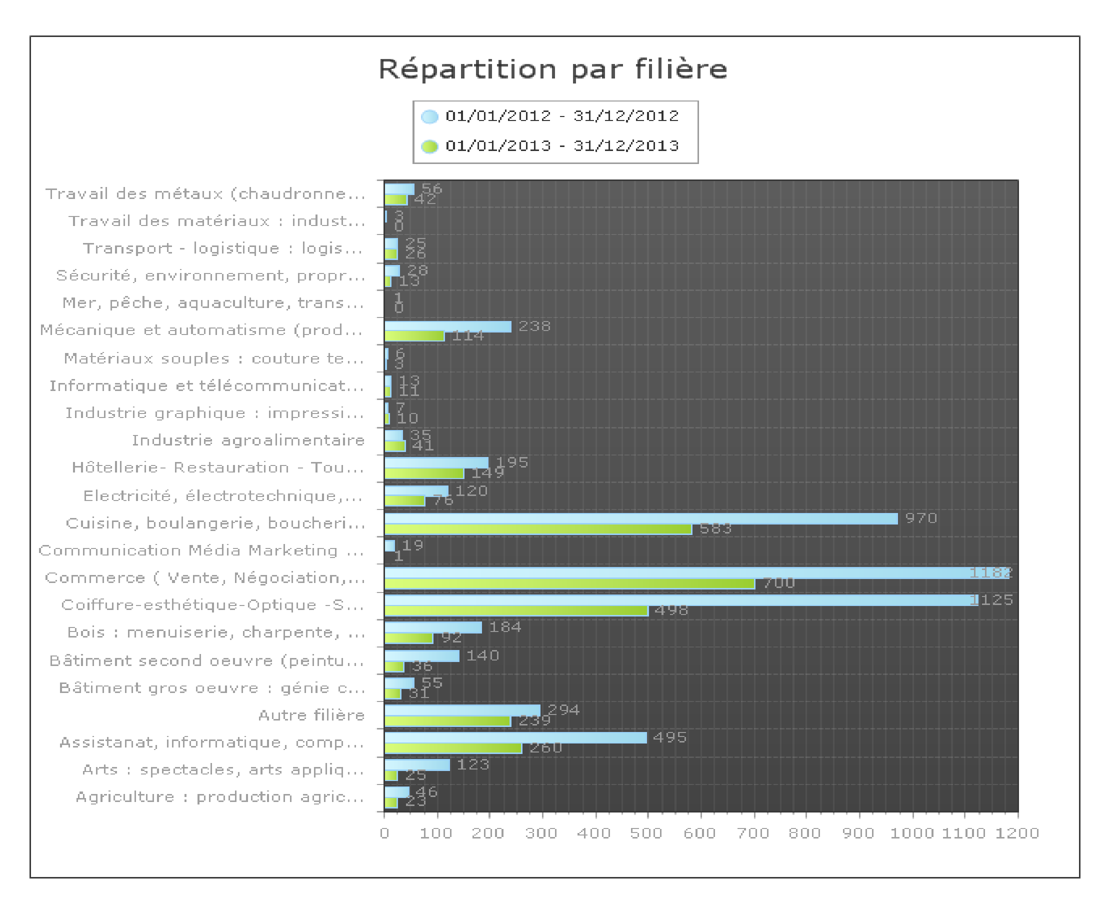
→ **Pourquoi et comment l'expérimentation a permis d'avoir une meilleure connaissance du public ciblé et de quelle nature sont ces enseignements**

Bretagne alternance vise à améliorer l'insertion professionnelle des candidats à l'alternance, en donnant une forte visibilité aux offres d'alternance disponibles en région Bretagne. Le partenariat noué avec le Pôle Emploi – plate forme de service à distance, y contribue très largement, une plateforme technique dédiée aux agents du pôle emploi permet une transmission automatique des données.
La diversité des publics a nécessité le développement de moyens de communication et d'accompagnement des candidats à l'alternance. Un plan d'action plus structuré et étoffé devra être proposé pour les entreprises pour faire connaître l'outil et pour inciter les entreprises à déposer leurs offres.
Les candidats à l'alternance ont une bonne image de l'alternance, car elle permet l'acquisition d'une expérience professionnelle et facilite l'insertion professionnelle. On note un intérêt croissant notamment du public universitaire sans aucun doute, du fait que l'université met en place des formations alternantes, mais aussi parce que les étudiants souhaitent être confrontés au monde du travail.
Nous pouvons dire que les bénéficiaires directs sont davantage ancrés dans le monde socio-professionnel, et donc susceptibles de créer le développement et la pérennisation des actions et du dispositif.

Ci-dessous, quelques éléments extraits du tableau de bord du site concernant les candidats à l'alternance

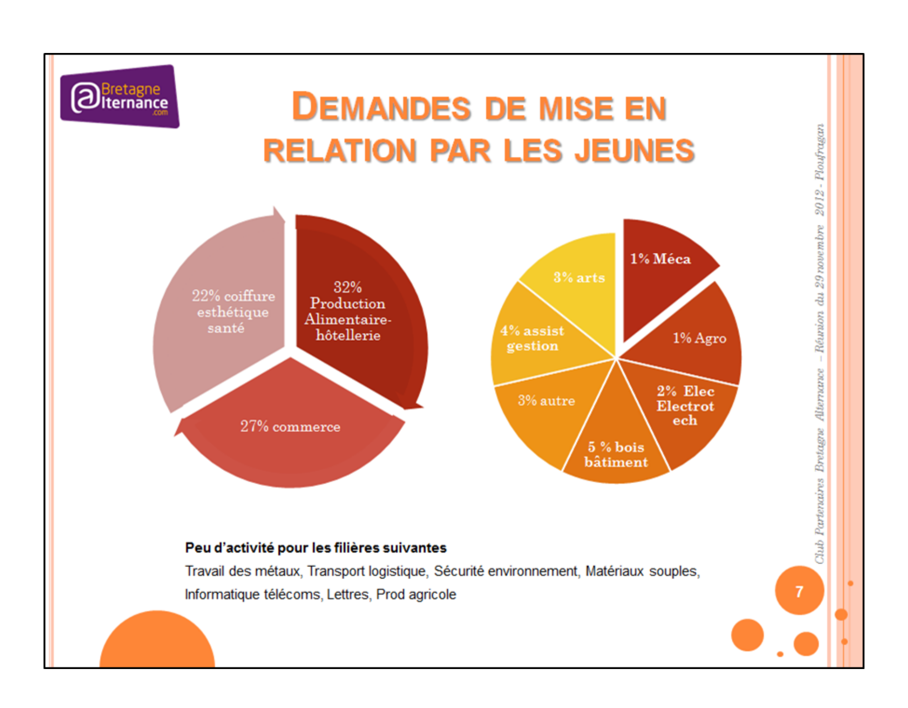
La répartition par secteurs d'activités des dépôts de CV

Commentaires : Le candidat à l'alternance peut déposer son CV dans une ou plusieurs filières



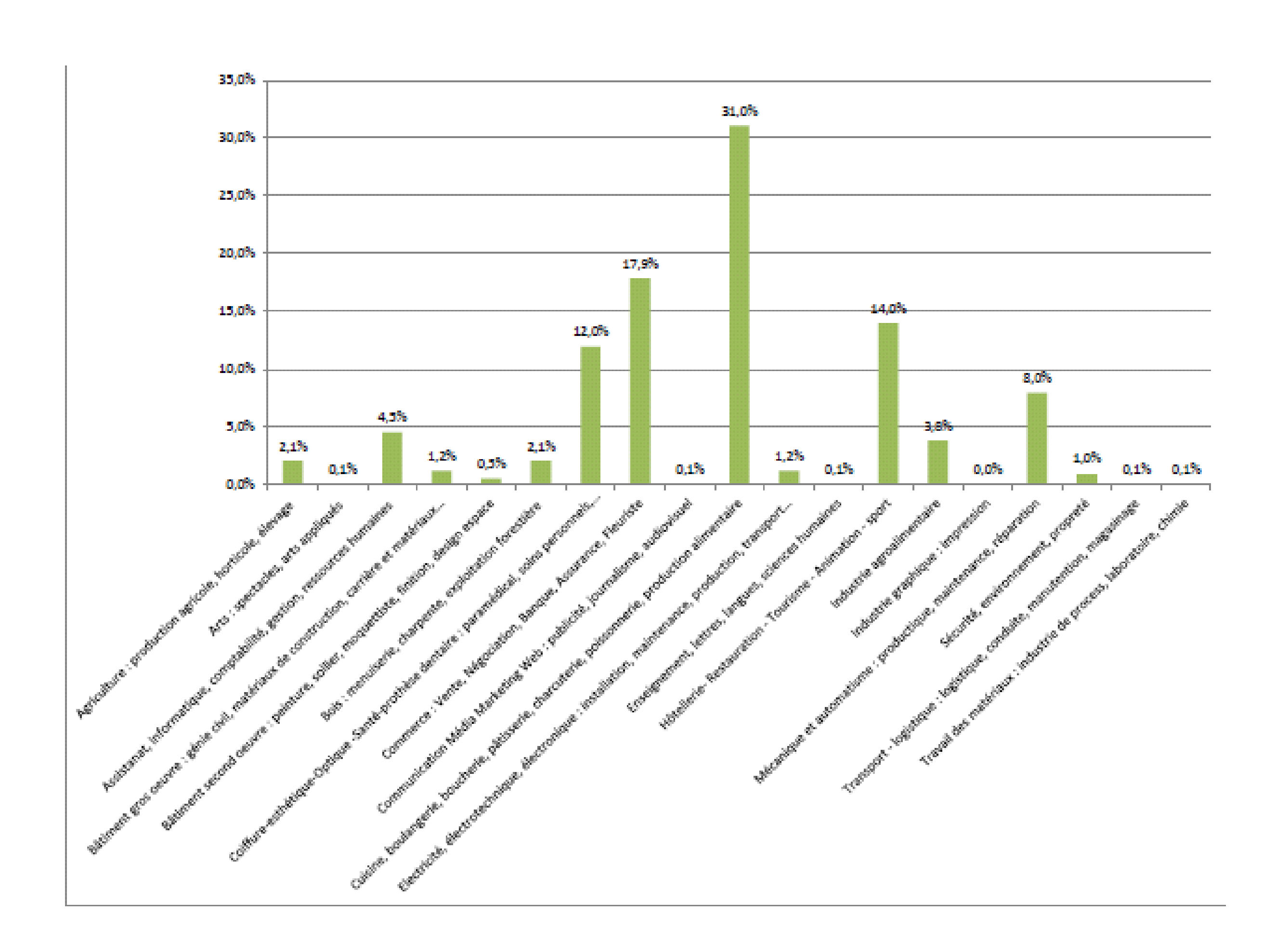
La répartition par domaines d'activités des demandes de mise en relation formulées par les jeunes

Commentaires : Le candidat à l'alternance peut formuler plusieurs prises de contact vers plusieurs typologies d'offres publiées



Ci- dessous, quelques éléments extraits du tableau de bord du site concernant les entreprises

Répartition des offres par secteurs d'activités
Commentaires : une entreprise peut déposer plusieurs offres pour différents profils de poste et filières d'activités



3. Bénéficiaires indirects

3.1. Statistiques descriptives

Les bénéficiaires indirects sont constitués de la même typologie de publics que les bénéficiaires directs, c'est-à-dire :

- Les collégiens, les lycéens, les étudiants (y compris jeunes lycéens diplômés en arrêt d'études et en recherche de projets) de Bretagne ;
- Les professionnels, tuteurs entreprises, entreprises ;
- Les parents, les accompagnateurs ;
- Le public en reprise d'études, en reconversion.

Toutefois, nous avons appelé « bénéficiaires indirects » les personnes qui ont bénéficié d'action d'information, de communication, sans contact approfondi, et sans accompagnement formalisé de la part des équipes opérationnelles du projet.
Une adhésion de ces publics est indispensable pour poursuivre durablement le projet. L'atteinte de ces cibles a nécessité la mise en œuvre d'outils de communication.

Chaque partenaire ancré sur son territoire et participant à des actions de promotion de l'alternance, rencontre à un moment ou un autre un public en attente d'information sur l'alternance. Chaque partenaire reçoit un kit communication Bretagne Alternance, la marque et le logo sont apposés sur de nombreux supports internes ou de promotion.

Cependant, il est à noter qu'il est difficile d'analyser et de quantifier volume du public indirect concerné, ainsi que le bénéfice de la communication sur ces publics, car cela relève du caractère informel de la communication au sein de la famille ou des réseaux professionnels. Néanmoins, nous avons noté qu'un pic d'activité avait lieu sur le site, notamment pour les candidats à l'alternance dans les jours qui suivent une manifestation sur laquelle est faite une promotion de Bretagne alternance

II. Déroulement de l'expérimentation

L'expérimentation proposait de

- Contribuer à la mutualisation des informations sur l'offre des métiers et des formations préparés par la voie de l'alternance pour les partenaires de l'AIOA ;
- Faciliter l'information et l'orientation des jeunes et leur permettre, ainsi qu'à leurs familles, de trouver des réponses dans leurs recherches sur les filières de formation, les diplômes, les métiers accessibles par la voie de la formation par l'alternance
- Faciliter le rapprochement des entreprises et des organismes de formation sur :
  - La découverte des métiers en lien avec les professionnels de l'éducation, de l'orientation et de l'insertion ;
  - Les offres de contrats en alternance (apprentissage ou professionnalisation) ;

Pour répondre à cet objectif, de nombreuses actions ont été déployées et une organisation précise a été instaurée entre les équipes et par les pilotes.

A. Actions mises en œuvre

Première phase d'expérimentation

La Faculté des Métiers pilote de cette expérimentation, a mis en œuvre ce projet en faisant évoluer le mode de pilotage au fur et à mesure de l'exécution pour répondre aux attentes de tous les partenaires. Sur cette première phase, les centres de formation de la CCI Rennes et de la Chambre de métiers d'Ille et Vilaine étaient associés. Les Directeurs régionaux et chargés de missions de la CCI Bretagne et de la Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat, étaient parties prenantes du dossier pour prévoir le passage d'un échelon départemental à échelon régional à terme.

Le projet a débuté en octobre 2009 et a donné lieu à :
- La mise en place d'une gouvernance et des modalités de suivi du projet
- La mise en place d'une équipe opérationnelle et l'attribution des rôles en interne et entre les partenaires
- La déclinaison des grandes phases du projet
- La préparation d'un premier comité de pilotage
- Le lancement de l'évaluation

Sur 2009 et 2010, de nombreuses rencontres avec les partenaires institutionnels et opérationnels ont eu lieu sur le territoire départemental pour expliquer la démarche et évaluer les besoins et attentes. Cette phase d'analyse des pratiques et méthodologies employées, longue mais indispensable, a permis de penser l'outil pour qu'il ne représente pas une contrainte supplémentaire, mais qu'il devienne un outil facilitateur pour les équipes opérationnelles. Cette étape nous a amenés à définir les fonctionnalités nécessaires au bon fonctionnement de l'outil pour la rédaction du cahier des charges fonctionnel du site. Au terme du premier semestre 2010, la mobilisation des structures nous a fait prendre du retard sur le développement au profit d'une adhésion des acteurs du dispositif. Nous étions dans le faire « avec » et non dans le faire « pour », chaque partenaire étant un contributeur du dispositif. L'intégration des collaborateurs issus des différents services des partenaires (service enregistrement de contrat des chambres consulaires, directeurs de CFA, partenaires du SPE, collaborateurs en charge du positionnement des alternants, conseillers formation, conseillers principaux d'éducation) est un point fort de ce projet, cette démarche a été très enrichissante et structurante pour les équipes. Cela engage les réseaux dans une démarche commune engageant les équipes à utiliser un langage commun, à formaliser ensemble des engagements en matière d'animation de l'outil, de publication des données sur l'outil et de partage d'information.

Mise en œuvre de l'implication des différents partenaires du projet :

- Repérage des outils existants répondant partiellement à nos attentes (benchmarking)
- Présentation de ces différents outils auprès des partenaires du réseau consulaire directement impliqués dans la mise en œuvre de notre projet :
    - comparaison entre leurs propres outils, les outils existants (suite au benchmarking) et leurs souhaits pour un outil plus performant et plus complet (notre projet)
    - définition des objectifs de l'outil et des fonctionnalités attendues de cet outil pour atteindre ces objectifs
- Présentation du projet tel que défini par les partenaires consulaires auprès des différents acteurs locaux et régionaux (réseau AIOA, Conseil général, Conseil régional) :
    - enrichissement du projet avec prise en compte de leurs attentes pour permettre une mutualisation des informations et une synchronisation des différentes bases de données (Pôle Emploi notamment).
- Rédaction du cahier des charges pour la conception de l'outil attendu avec un assistant à la maîtrise d'ouvrage.

Lancement de l'appel d'offres en juillet 2010 et choix du prestataire web en septembre 2010.

Avancement du projet – Année 2010

	Etapes de mise en œuvre	2009			2010											
		Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	**Détermination des fonctionnalités et du contenu du site**															
	Mobilisation des partenaires				■	■	■	■	■	■						
	Cahier des charges du site									■	■	■				
2	**Collecte des données**												■	■	■	■
3	**Test et lancement du portail**															
	Découverte des Métiers														■	■
	Bourse alternance															
4	**1ère phase d'expérimentation du dispositif auprès des différentes cibles**															
	Découverte métiers															
	Bourse d'alternance															
5	**2ème phase d'expérimentation du dispositif auprès des différentes cibles**															
6	**Généralisation du dispositif sur la Bretagne**															
	Comité de pilotage									●			●			●

La dynamique de territoire œuvrant à la fois en Ille et Vilaine, mais impactant également les acteurs régionaux, nous a conduit à mettre en place les comités suivants et à organiser les rencontres qui ont jalonnées l'année 2010 et 2011. Une conduite de projet à 2 niveaux départemental et régional, a généré un pilotage de proximité pour tendre in fine à la mise en œuvre d'un pilotage régional.
Plusieurs rencontres avec les partenaires institutionnels notamment le Conseil régional de Bretagne et la Direccte ont eu lieu, marquant leur intérêt pour l'outil, mais insistant sur l'ouverture nécessaire à la dimension partenariale. Une séance plénière avec les acteurs de l'AIOA a eu lieu dans les locaux de Rennes Métropole

Comité de Financeurs prévisionnel

. politique et financeurs	*. partenaires formation*
Etat Conseil régional de Bretagne MEIF du bassin de Rennes Conseil général d'Ille et Vilaine Rennes Métropole Réseaux consulaires Rectorat et Inspection académique	Centre de formation d'apprentis Faculté des Métiers (CCI Rennes et CMA d'Ille et Vilaine) CRCI Bretagne CRMA Bretagne

Comité de suivi

Faculté des Métiers (CFA CCI Rennes et CMA Ille et Vilaine)
CCI Bretagne
CRMA Bretagne

Groupes de travail

. ***Collecte des données***	. ***Prescripteurs du dispositif potentiels***
Réseaux consulaires Rectorat et Inspection académique Centre de formation d’apprentis CRCI Bretagne CRMA Bretagne Pôle emploi Organisations professionnelles Clubs et réseaux d’entreprise	Etat Conseil régional de Bretagne Conseil général d’Ille et Vilaine Rennes Métropole MEIF du bassin de Rennes Réseaux consulaires Rectorat et Inspection académique Centre de formation d’apprentis Faculté des Métiers (CCI Rennes et CMA d’Ille et Vilaine) CRCI Bretagne CRMA Bretagne Mission locale de Rennes Pôle emploi PAE CRIJ MFP SIOE-IP / CIO Organisations professionnelles Clubs et réseaux d’entreprise OPCA

Dès la première année, le projet a donné lieu à :

- L'élaboration d'un plan de communication associant la réflexion sur les cibles, les messages à transmettre, les moyens et outils à mettre en œuvre, la création d'un logo et d'une charte graphique
- La diffusion sur le projet par des plaquettes de présentation.

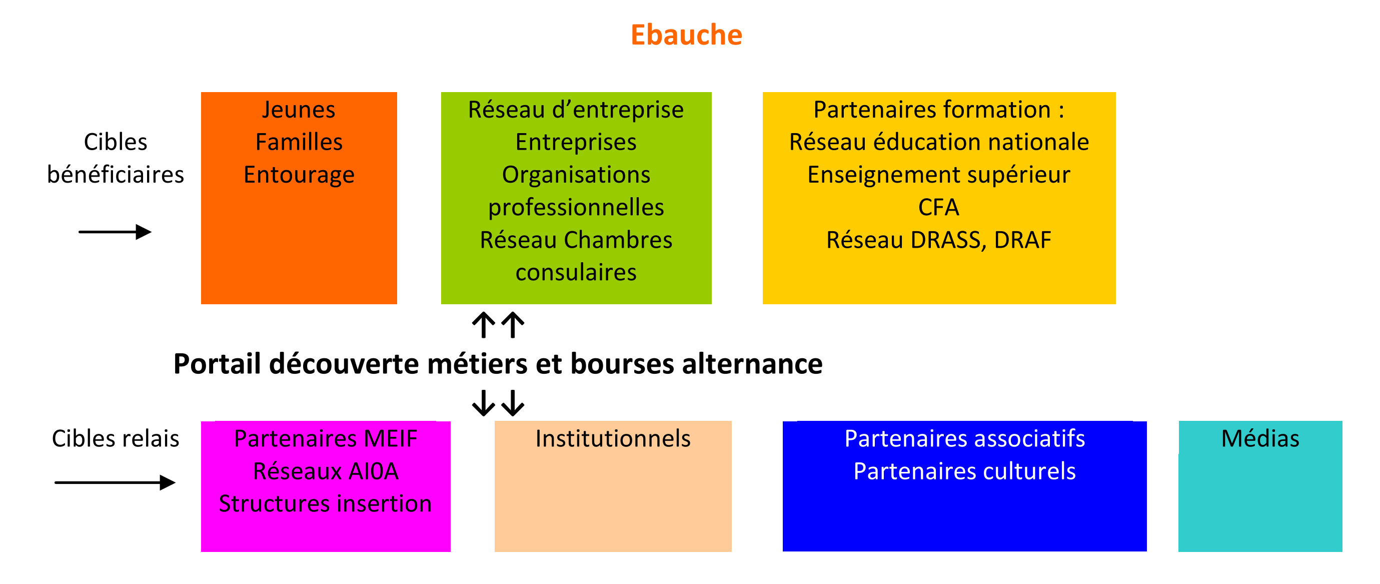
La stratégie de communication est co-construite avec l'ensemble des partenaires. Nous travaillons selon les étapes suivantes :

1ère étape

Délimiter les concepts et enjeux du portail découverte métiers et alternance, ainsi que les axes de communication qui en découlent.

2ème étape

Affiner la cartographie des publics cibles.



La définition même des termes alternance et métiers, oriente la communication prioritairement vers deux cibles distinctes citées ci-dessous

<u>Première cible : les bénéficiaires</u>

Cœur de cible : Les jeunes en recherche d'information sur l'alternance et sur les métiers, l'étendue et la diversité des métiers et donc de l'alternance conduisent à viser très largement un large public.
(les jeunes de façon générale, collégiens, lycéens, étudiants, jeunes demandeurs d'emplois… tous niveaux, toutes formations)
Les entreprises : Fondamentales pour la construction de l'alternance et la découverte des métiers, elles constituent la deuxième cible de la communication.

<u>Cibles relais : les prescripteurs relais AIOA</u>

Avant d'arrêter leur choix, les jeunes font généralement appel aux conseils de son entourage (parents, copains…) ou/et de professionnels de l'orientation : ces prescripteurs constituent une cible complémentaire.

3ème étape

Définir les modalités du plan de communication adaptées aux calendriers des évènements de chaque territoire :
Définition d'une identité : logo, charte graphique…
Définir le plan d'action de communications adaptées aux publics

- **4ème étape**

Mise en place du plan de communication

Aux côtés des supports médias traditionnels, nous veillons à produire des médias adaptés plus particulièrement aux cibles jeunes consommateurs de médias et d'images en particulier : campagne SMS, réseaux sociaux, clips vidéos, …

Nous encourageons également chaque acteur du réseau à démultiplier dans leurs propres supports ces campagnes ciblées.

- **5ème étape**

Organisation d'un programme d'appropriation de l'outil développé auprès de l'ensemble des partenaires du projet.

- **6ème étape**

Evaluation des retombées et recadrage du plan de communication.

Les équipes ont participé à différentes manifestations liées à l'alternance : salon, mercredi de l'apprentissage….

En 2011, le site Bretagne Alternance a été mis en ligne lors d'une opération, aujourd'hui pérenne et reconnue par les acteurs du territoire en terme d'emploi, Explor'emploi organisée à Rennes par le groupe Précom et la MEIF du bassin de Rennes/Exploratoire. Les offres de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation importées par les partenaires du territoire et déposées en direct par les entreprises du site ont permis de valoriser l'outil auprès du public ayant répondu présent à la Halle Martenot à Rennes. Ce fût le point de départ de l'ensemble des actions de sensibilisation pour inciter les candidats à l'alternance à utiliser l'outil. L'année 2011 a fourni de nombreux éléments de diagnostic, de réflexion et d'analyse permettant d'envisager un déploiement régional. Faire évoluer les pratiques, encourager et faire comprendre de nouveaux enjeux, afin de pouvoir proposer de nouvelles méthodes, des nouveaux fonctionnements : tel a été l'objectif réussi de cette première phase d'expérimentation.

Le repérage des jeunes intéressés par l'utilisation de la Bourse de l'alternance se fait par :

- les CFA (partenaires du projet) qui réalisent un important travail d'information tout au long de l'année en direction des jeunes et équipes pédagogiques, via des manifestations et actions de découverte sur la voie de la formation en alternance (portes ouvertes, mercredis de l'apprentissage, forums métiers, parcours de découverte personnalisé…) ;
- les points A (lieux d'information dédiés à l'alternance dans les CCI) qui ont pour mission d'accueillir, informer et orienter les jeunes sur les métiers et les formations en alternance ;
- le réseau des prescripteurs partenaires de notre projet (Pôle Emploi territorial et régional, Mission Locale, CRIJ, les services universitaires d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle…).

Les entreprises sont informées par tous les partenaires et prescripteurs auprès desquels elles peuvent obtenir de l'information sur les contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation (réseaux consulaires, CFA, Points A, services enregistrement des contrats d'apprentissage, Pôle Emploi…) et via des opérations de communication (mailings, collecte de la taxe d'apprentissage…).

2012 – Deuxième phase de l’expérimentation : actions concrètes pour un échelon régional

Etapes de mise en œuvre	2011												2012											
	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
LANCEMENT DU PROJET																								
ETAPES DU PROJET - MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE																								
1 Détermination des fonctionnalités et du contenu du site																								
2 Collecte des données																								
3 Test et lancement du portail																								
4 1ère phase d'expérimentation du dispositif auprès des différentes cibles					Echelon départemental Faculté des Métiers																			
6 Généralisation du dispositif sur la Bretagne													■		■		■		■		■		■	
PILOTAGE DU PROJET																								
Comité de pilotage						●						●						●						●

En juillet 2011, la conférence des chambres économiques de Bretagne a validé son soutien au projet. L'ensemble des CFA consulaires bretons intégrera le dispositif pour la campagne de promotion de l'alternance 2012. Un administrateur régional et des administrateurs territoriaux ont été nommés et contribueront au bon fonctionnement.

Modalités d'animation et de coordination

Gestion éditoriale (contenu) :

- Collecte des initiatives mises en place par les CA, les branches professionnelles, le pôle emploi et l'Exploratoire sur le bassin de Rennes et rédaction des actualités de l'alternance en Bretagne
- Remontée d'information sur les entreprises et/ou filières qui recrutent
- Rencontre des partenaires de la bourse alternance du Morbihan : partage d'expérience sur les modalités de gestion par les services enregistrement de contrat

Le plan de communication régionale en 2012 est calé sur le même schéma que le départemental, le volume des outils print a néanmoins été augmenté pour répondre aux besoins de tous les partenaires.

Coordination :

- Mise en place d'un « club utilisateurs » le 2 juillet 2012 pour faire un premier point d'étape sur le fonctionnement de cette campagne de l'alternance régionalisée. Les administrateurs territoriaux, les gestionnaires des partenaires et les directeurs de CFA sont conviés. A son issue, 2 clubs ont vu le jour : le club partenaire et le club utilisateurs. Ils se réunissent chacun 2 fois par an.
- Partenariat avec Pôle emploi régional pour le suivi des offres de contrats en alternance par les conseillers Pôle emploi, travail collaboratif sur une plateforme d'administration dédiée et développée en collaboration avec les conseillers techniques du Pôle Emploi. Cela contribue a augmenté les propositions d'offres d'emploi en alternance aux demandeurs d'emploi, cela participe à la transparence du marché du travail et est en parfaite complémentarité de la force de prospection régionale avec les agences locales du Pôle emploi.
- Mobilisation des entreprises de + 250 salariés à travers une présentation de Bretagne alternance à l'initiative de Monsieur le Préfet
- Mobilisation des financeurs dans le cadre du contrat d'objectif et de moyens, et mobilisation des partenaires consulaires : chambre régionale d'agriculture, chambre régionale des métiers et de l'artisanat, chambre de commerce et d'industrie de Région - Formalisation d'une charte d'engagement des parties prenantes au projet. Cette rencontre n'a pas abouti à un co financement
- Mobilisation des partenaires et prescripteurs : Rectorat, Direccte, Pôle Emploi…branches professionnelles et leurs réseaux de CFA.

Définition des modalités d'intégration et synchronisation des bases de données

Création d'une passerelle pour le pôle emploi régional pour une remontée automatique des offres en alternance déposées par les entreprises qui acceptent que l'offre soit diffusée dans les services du pôle emploi. Cet outil est testé et pris en main à partir mai 2012, les conseillers de la plateforme à distance du Pôle emploi seront chargés de traiter les offres pour les mettre en ligne sur le site du Pôle Emploi.

Le référencement des offres de contrat d'apprentissage et de professionnalisation publiées sur Bretagne alternance sont référencées sur le site alternance.emploi.gouv.fr

Offre de recrutement - spécifications fonctionnelles : définition des formats communs d'échange à partir de l'existant des partenaires avec les services enregistrements des chambres consulaires et les centres de formations bretons dans les villes suivantes : Brest, Quimper, St Malo, Fougères, Rennes, Vannes, Lorient, St Brieuc. Les chambres d'agriculture se mobilisent mais les modalités de mise en œuvre ne sont pas encore définies. Un cahier des charges est fourni à chaque mise en œuvre de passerelles, cet outil fait le lien entre le prestataire informatique du partenaire et le prestataire de service de Bretagne Alternance.

Information sur les métiers et l'alternance : mise en lien avec les outils existants sur le territoire. Un comité éditorial sera mis en place, il définira la ligne éditoriale et associera les administrateurs du site et les directeurs des centres de formation

Actualités de l'alternance : salons, forums, témoignages, portes ouvertes, entreprises qui recrutent

Information sur l'alternance et les formations en alternance : site du Gref Bretagne, Nadoz, Onisep, cartographie des formations

Information sur les aides pour l'alternance en direction des jeunes et des entreprises : site du conseil régional, site du ministère de l'emploi…

Plusieurs axes d'amélioration sont en cours notamment au niveau technique. Le site doit s'adapter aux usages numériques et devenir mobile : un design responsive et des applications mobiles seront proposées aux jeunes et aux entreprises. Ces développements auront lieu hors champ expérimental.

Des axes d'amélioration pour les jeunes

Les publics décrocheurs et demandeurs d'emploi y compris adultes sont sensibilisés et informés de manière plus coordonnée. Les jeunes de niveau BAC + se tournent spontanément vers ce type d'outil, un plan d'action plus important devra être mené en direction des jeunes collégiens qui souhaitent se diriger vers ses filières avec une sensibilisation nécessaire et indispensable des parents. Les portes ouvertes des CFA, les mercredis de l'apprentissage et les salons de l'emploi en 2012 ont été des supports importants de sensibilisation des jeunes et de leurs parents, mais aussi des adultes en reconversion ou en recherche d'emploi.

Il sera intéressant d'apporter des améliorations à l'interface « dépôt de CV » pour faciliter l'appropriation par les jeunes de l'outil en intégrant des éléments « type mode d'emploi » et en reprenant l'ensemble des textes et noms de champs pour guider au mieux l'internaute. Un accompagnement des jeunes est nécessaire et indispensable, il faudra réfléchir à la mise en place d'une structure type « hot line » pour apporter les réponses au questionnement des jeunes et de leurs représentants légaux. Il faut guider, accompagner dans la rédaction du CV et améliorer l'ergonomie du site.

Il reste à mobiliser de façon plus pérenne les structures d'accompagnement des jeunes « primo demandeurs d'emploi » et plus largement toutes les structures d'insertion et d'accompagnement.

Des axes d'amélioration sont d'ores et déjà repérés pour les entreprises

En effet, il sera intéressant de mettre en place une véritable stratégie de communication au niveau régional en direction des entreprises et des réseaux d'entreprises.

L'information devra être accentuée avec un budget dédié, car les différentes insertions presse et articles dans les journaux n'ont pas été suffisantes. Toutes les catégories d'entreprises semblent intéressées par l'outil (TPE, PME PMI et grandes entreprises) : elles ont saisi leurs offres de manière spontanée. Il faudra un accélérateur pour la campagne 2013, un plan d'action est en cours de définition. Plusieurs présentations ont été mises en place en direction des entreprises par les structures consulaires, les réseaux d'entreprises et branches professionnelles. A l'initiative de Monsieur le Préfet de région, une rencontre a été proposée aux entreprises de + de 250 salariés en février. Cette rencontre a eu lieu à Rennes en présence des développeurs de l'apprentissage.

Pour la découverte des métiers, un courrier co-signé par le rectorat a été adressé aux chefs d'établissements collèges et lycées. Pour la collecte des actions, les branches professionnelles, les développeurs de l'apprentissage ont été incités à promouvoir le site capsurlesmetiers.fr, afin de collecter des actions de découverte des métiers à l'occasion de leur visite en entreprise. Ces différentes actions n'ont pas eu d'effet concret. La collecte des actions de découverte des métiers proposées par les entreprises n'est pas fructueuse.

B. Partenariats

Tout au long de l'expérimentation, la mobilisation des partenaires a été « le fil rouge » pour le développement de la plateforme Bretagne Alternance. En effet, il est important que tous les acteurs de la chaîne de l'alternance soient informés de la mise en œuvre et sensibilisés en vue d'une intégration.
Dans le cadre de la 2nde étape de l'expérimentation, des contacts ont été pris avec le Conseil général du Morbihan et les porteurs du projet stage-alternance.com (Medef Bretagne, Ouest France emploi) pour étudier et mesurer la faisabilité d'une interopérabilité des outils. Ces rencontres n'ont pas abouties à une formalisation du projet durant la phase d'expérimentation. Néanmoins, ces échanges et finalisation pourraient se poursuivre hors champ expérimentale.

Les rencontres avec le Pôle emploi régional ont porté leurs fruits. Une passerelle dédiée a été mise en place. Le Pôle emploi régional a intégré le comité de partenaires.

La réalisation de cette plate-forme nécessite un important travail de mobilisation des partenaires tant à l'échelle locale qu'à l'échelle régionale. Cette démarche nous a donc conduit à mettre en place un suivi de projet à 2 niveaux : régional et local.

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
CMA 35 CCI Rennes	Pilotage de proximité, expérimentation phase 1 bassin de RenNEs et Ille et Vilaine	Porteur du projet dès la réponse à l'appel d'offre, les structures de formations et services enregistrements ont participé dès l'analyse des besoins et la co-construction de l'outil
CCI Rennes CCI St Malo Fougères CCI Côtes d'Armor CCI Brest CCI Quimper CCI Morbihan Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine Chambre de Métiers d'Ille et Vilaine Chambre de Métiers Côtes d'Armor Chambre de Métiers du Finistère	Service enregistrement de contrats des Chambres consulaires	Validation des créations de compte des entreprises et validation des offres de contrat en alternance déposées par les entreprises Mobilisation des entreprises Validation des CV déposés par les jeunes Communication : définition de la stratégie de communication, du plan média
CCI Bretagne CRMA Bretagne Chambre régionale d'agriculture	Comité de pilotage COCEB – conférence des chambres économiques de Bretagne	Structure de pilotage

CFA CCI Rennes CFA et centre de formation CCI St Malo Fougères Iut Lorient, Brest Centre de formation CCI 22 Centres de formations et CFA CCI Brest Centres de formation CCI Quimper Centre de formation et CFA CCI Morbihan CFA Chambre de métiers 35 CFA Chambre de métiers 22 CFA Chambre de métiers 29 CFA régional de l'industrie Centre de formation et CFA IFRIA Bretagne CFA Ville de Lorient	Centre de formations et CFA Universités	Gestion des demandes de mise en relation Communication : animation du contenu éditorial de type actualités de l'alternance Import des offres de contrats en alternance collectées
Pôle emploi régional	Direction régionale	Communication – stratégie marketing et mobilisation des demandeurs d'emploi
Pôle emploi régional	Plate-forme régionale à distance	Diffusion des offres de contrats en alternance sur site pôle emploi Bretagne
Mission locale et plus largement partenaires AIOA		Mobilisation du public

Dans le cadre du pilotage, plusieurs outils ont été créés pour formaliser la conduite de projet et mener à bien l'intégration d'un nouveau partenaire et le partenariat entre acteurs. Cela prend la forme d'une boîte à outils :

- Les outils techniques pour l'intégration d'un nouveau partenaire
- Les outils de communication
- Les outils de pilotage : indicateurs et tableaux de bord

Ce projet est un bel exemple de projet partenarial, il associe les différents réseaux consulaires à l'échelon de la Bretagne et permet, par la mise en place des clubs utilisateurs et partenaires, une mise en œuvre commune et partagée basée sur les mêmes valeurs. A ce jour, les partenaires associés avaient été identifiées. Les demandes d'intégration à « ce réseau » se font au fil de l'eau à la demande des fédérations et réseaux d'entreprises et de CFA régionaux.
Les partenaires qui ne font pas partie des réseaux CCI, CRMA ou Chambre d'agriculture n'ont pas travaillé au montage du projet. L'outil faisant ses preuves, il intéresse les structures concernées par l'alternance, car le travail collaboratif permet d'envisager de manière efficace des axes d'amélioration.
Cependant, cette dynamique ne fait pas consensus aujourd'hui pour tous les acteurs de l'alternance. Certains partenariats ne se sont pas concrétisés. L'outil doit faire ses preuves pour prouver son efficacité, l'étude d'impact construite comme un outil de mesure de l'efficacité du site et prévue sur les prochaines années d'exploitation, aura pour objectif de

favoriser la promotion de l'outil et de permettre l'intégration de nouveaux acteurs de l'alternance.

A ce jour, on peut affirmer qu'il y a un véritable souhait de faire durer dans le temps ce projet de site www.bretagne-alternance.com.

2. Partenaires financiers

Financements	**Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %**
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	55 %
Cofinancements extérieurs à la structure Taxe apprentissage sur fonds libres CCI Bretagne, Cotisations partenaires, contributions CCI Bretagne et CRMA Bretagne	45 %
Autofinancement	-

Les co-financeurs soutiennent le projet et sont favorables à la poursuite de cette dynamique régionale. L'attribution d'un financement par le fonds d'expérimentation de la jeunesse n'a pas été un levier pour obtenir des financements complémentaires. Depuis 2012, les partenaires participent financièrement au fonctionnement de l'outil par le biais d'une contribution annuelle.

C. Pilotage de l’expérimentation

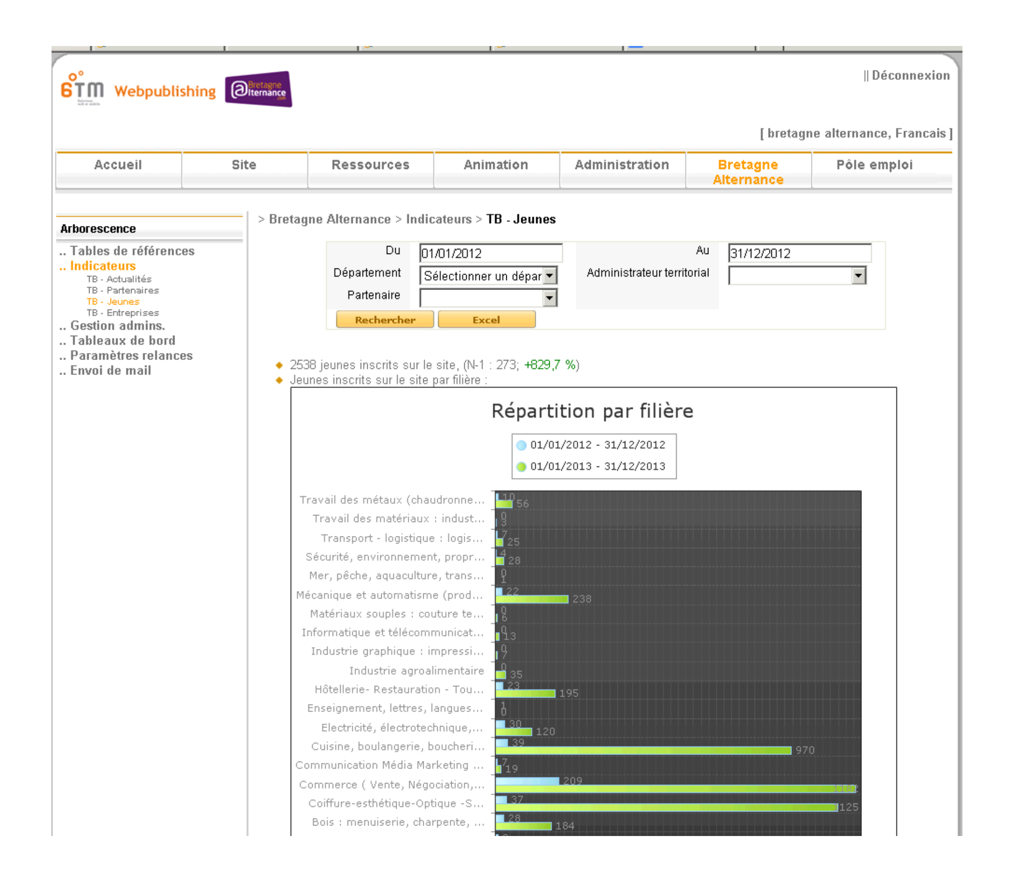
Conformément à la candidature, le pilotage du projet a eu pour objectif de gérer et de suivre le projet. Ci-dessous une présentation du pilotage et de l’organisation des activités

Comité de direction De proximité – phase 1 : CCI Rennes et CMA Ille et Vilaine – Association Faculté des Métiers Régional – phase 2 : CCI Bretagne, CRMA Bretagne, Chambre régionale d’agriculture (COCEB)
Chef de projet
Comité de pilotage Directeurs emplois / formation de la Chambre de Commerce et d’Industrie de Bretagne et de la Chambre régionale des Métiers et de l’artisanat Chef de projet Chargés de mission
Groupes opérationnels Club utilisateurs composés des collaborateurs contribuant à la gestion de l’outil Club partenaires composés des directeurs, du pôle emploi contribuant à la mise en œuvre de la stratégie

Tous les partenaires ont eu un ou plusieurs collaborateurs invités aux différents groupes de travail. Les chargés de mission ont pour mission de créer les liens entre chaque partenaire et d’orienter le travail à mener en cohérence avec les objectifs attendus. Cela permet de cadrer l’appropriation de l’outil et de mener à bien les développements tant partenariaux que techniques.

Des outils de pilotage constituent un « référentiel projet » : il s’agit de documents et tableaux de bord partagés par tous les acteurs du projet, ce qui optimise la bonne conduite de celui-ci. Il comprend des documents relatifs à l’organisation du projet et des procédures de travail. Tous les documents sont adaptés en fonction des avancées. Un schéma organisationnel a été mis en place pour l’attribution des rôles et missions des contributeurs.
Sur le plan du kit communication, un espace partagé collaboratif accessible en ligne a été mis en œuvre sur google. C’est un espace de travail virtuel qui centralise les outils de type mode opératoires, bannières, visuels, flyers…

Un tableau de bord de suivi des indicateurs est accessible en ligne. Il est à géométrie variable car il permet à l’administrateur régional de consolider les informations relatives aux partenaires, aux actualités, aux jeunes et aux entreprises. Chaque partenaire a accès aux données qui lui sont propres.



III. Enseignements généraux de l'expérimentation

L'objectif de ce projet est de développer l'alternance, sa mise en œuvre est liée au soutien des entreprises et réseaux d'entreprises mais aussi de la Région pour l'apprentissage. Le soutien des structures consulaires est d'ores et déjà acté.

Les rencontres bi-annuelles des clubs utilisateurs et partenaires et les rencontres mensuelles du comité de pilotage permettent de faire un retour d'analyse sur le dispositif mis en place et favorisent la mise en œuvre. Elles visent à formaliser les conditions de transférabilité des procédures mise en place pour le développement de Bretagne Alternance hors cadre expérimental. Cet échange de pratiques interconsulaires et multipartenaires entre les acteurs de l'alternance est peu coutumier.

La pertinence de traiter tous les processus pour assurer la qualité du développement de l'outil et la qualité de la coordination régionale est un gage d'assurance qualité.

Il est de plus nécessaire d'ancrer les partenariats institutionnels notamment avec les structures du service public à l'emploi : Pôle Emploi, Mission locale… La co-construction de l'outils avec les agents du SPE est constructive et formative, elle concourt de plus à la transparence du marché de l'emploi.

Toutes ces procédures organisationnelles et partenariales indispensables aux missions afférentes au développement de Bretagne Alternance devraient faire l'objet à terme d'un

mode opératoire ou d'une base de données unique partagée par tous les acteurs de Bretagne Alternance.

A. Modélisation du dispositif expérimenté

La modélisation suivante se présente comme un référentiel. Elle présente les missions et activités nécessaire au développement de l'outil www.bretagne-alternance.com. Le dispositif testé se résume par un ensemble d'activités partagé par les acteurs. Des activités supports ont permis d'identifier les partenariats potentiels pour construire la stratégie de développement et nouer les partenariats. En parallèle, la communication s'est construite pour atteindre les différentes cibles du projet

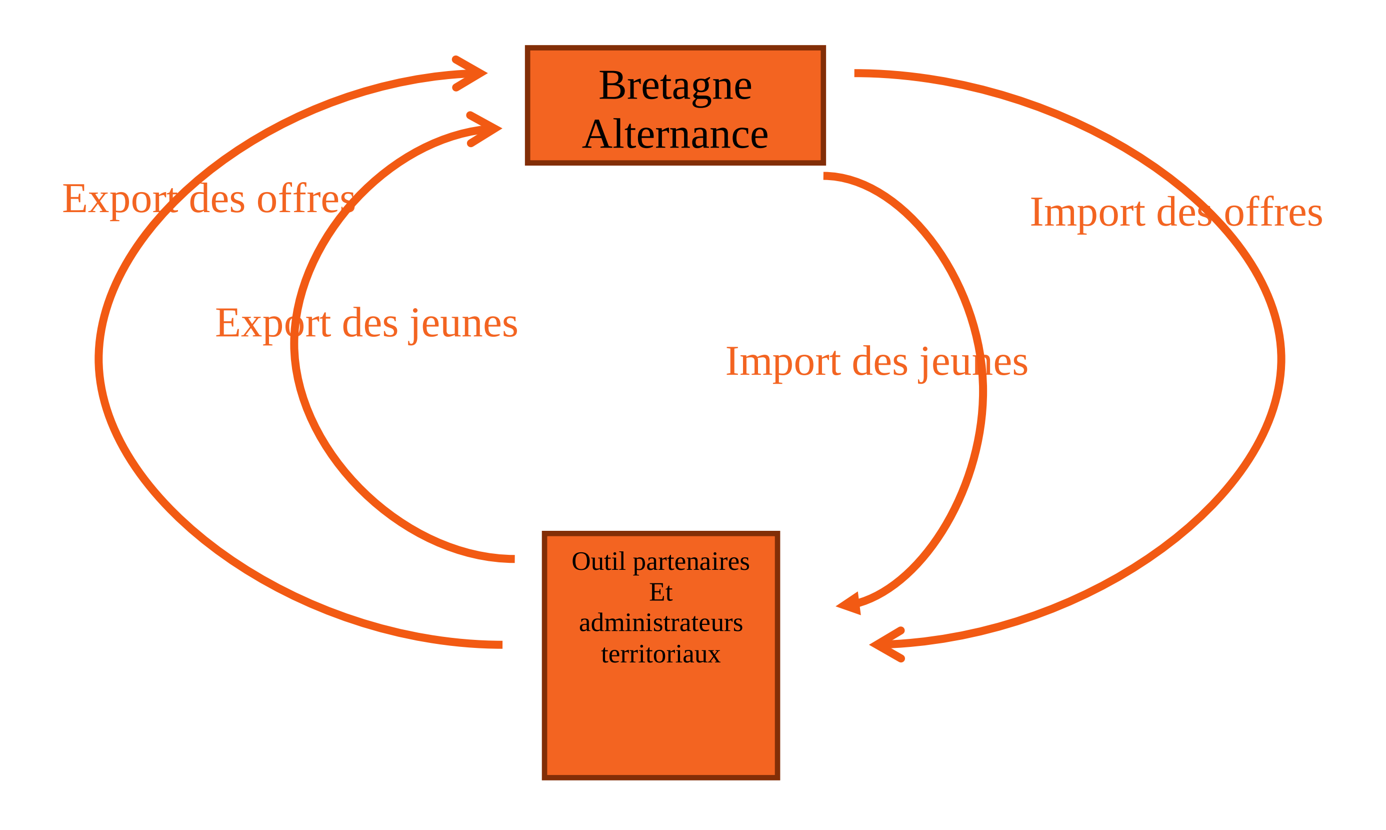
Du point de vue technique, le portail Bretagne Alternance propose de lister des offres d'alternances proposées par les entreprises ainsi que de lister des CV de futurs alternants qui sont à la recherche d'un contrat en alternance. Il s'agit de renforcer le rapprochement jeunes / entreprise en donnant à voir 2 éléments fondamentaux : le CV du jeune / l'offre de contrat d'apprentissage ou l'offre de contrat de professionnalisation.
Dans le cadre de la mise en œuvre :
Les données présentes dans les systèmes des partenaires remontent sur le portail pour étoffer l'offre du portail au maximum.
En parallèle, les entreprises et les jeunes créant un compte sur le portail peuvent ajouter des offres ou proposer leur CV.
Ensuite, les personnes se connectant sur le site (entreprise ou jeune) peuvent faire des demandes de mise en relation pour pouvoir aboutir à la formalisation d'un contrat en alternance, le cas échéant. Cette procédure de mise en relation est effectuée dans les logiciels des partenaires qui vont donc récupérer les informations nécessaires pour le jeune et l'offre.

Formats d'échanges

Sur ce plan technique, il faut néanmoins préciser que la remontée d'information est automatisée, elle garantit le flux des données et leur mise à jour. Ces passerelles informatiques dédiées aux outils de gestion des services enregistrement de contrats et/ou d'organisme de formation en alternance sont développées. Il existe aujourd'hui trois catégories de logiciels pour lesquels des spécifications fonctionnelles ont été définies et mises en œuvre : solutions logicielles des sociétés Sigma, GIL et Ymag.

Les échanges se feront par des fichiers au format CSV qui devront être déposés sur le serveur de Bretagne Alternance par le protocole FTP ou FTPS.

Schéma global



Du point de vue ergonomie, l'espace candidat à l'alternance et l'espace entreprise sont au cœur de la home page de site.



Le parcours type du jeune ou de l'entreprise sur le site Bretagne-alternance.com est le suivant

Ouvrir un compte

Validation

1 identifiant
1 mot de passe

Déposer son CV
Déposer une offre

Validation

Consulter les offres / CV

Anonymat

Publication du CV / de l'offre

Constituer son panier, conserver l'historique

Demander une mise en relation

Validation

Être mis en relation / Recevoir les coordonnées de l'entreprise / du jeune

S'abonner par profil aux offres

Signature contrat

oui

CV/Offre dépublié

non

CV/Offre maintenu en ligne

Je suis candidat à l'alternance



Je suis une entreprise



Outils : Mode opératoire « comment déposer mon CV » Espace panier « pour conserver l'historique de ma recherche » Espace profil « pour m'abonner au flux des offres par centre d'intérêt Une google map pour consulter les offres par territoire	Outils : Mode opératoire « comment déposer mon offre de contrat » Espace panier « pour conserver ma cv thèque personnalisée» Espace profil « pour m'abonner au flux des CV par centre d'intérêt
Un espace actualités pour tout savoir au plus près de chez moi sur l'alternance Un espace documentation pour en savoir plus sur les contrats en alternance	

En parallèle, de l'utilisation du site en direct par les entreprises pour le dépôt des offres. Les structures partenaires s'engagent à importer directement sur le site les offres de contrats d'apprentissage et de professionnalisation collectées par leurs équipes. Des passerelles automatisées ont été développées.

Il n'y a pas de caractère innovant d'un point de vue technique car il s'agit d'un site qui s'appuie sur des bases de données et des systèmes de flux. En revanche, afin de se rapprocher des usages des internautes, de nouvelles applications mobiles vont être développées, elles seront mises en place en dehors du champ de l'expérimentation.

L'innovation réside dans l'animation territoriale et dans la coordination d'un dispositif porté à l'échelon régional par 3 réseaux consulaires et dans la mise en œuvre des partenariats multi-sites et multipartenaires : organismes de formation, réseaux d'entreprises, institutions territoriales, service public à l'emploi.

De ce fait, il est important de structurer l'intégration des partenaires contribuant au fonctionnement de Bretagne Alternance

Intégration d'un nouveau partenaire

Identification ou sollicitation du partenaire	
Proposition de rencontre	• Un ou plusieurs RDV chez le partenaire
Validation intégration dans dispositif	• Validation comité de pilotage
Formalisation du partenariat	• Signature de la charte d'engagement
Co-construction de l'espace partenaire	• Construction base formation • Construction base métier • Attribution compte partenaire • Collecte des actualités • Définition des spécifications fonctionnelles pour diffusion des offres en alternance • Mise en œuvre d'une passerelle automatisée si besoin • Intégration des données
Accompagnement - Formation partenaire	• Diffusion d'un tutoriel et formation sur site si besoin • Diffusion du kit communication

Pour chaque année de fonctionnement, les outils sont actualisés avec intégration de nouveaux éléments si besoin. La mise à jour des données concerne tous les partenaires qui renouvellent leur partenariat

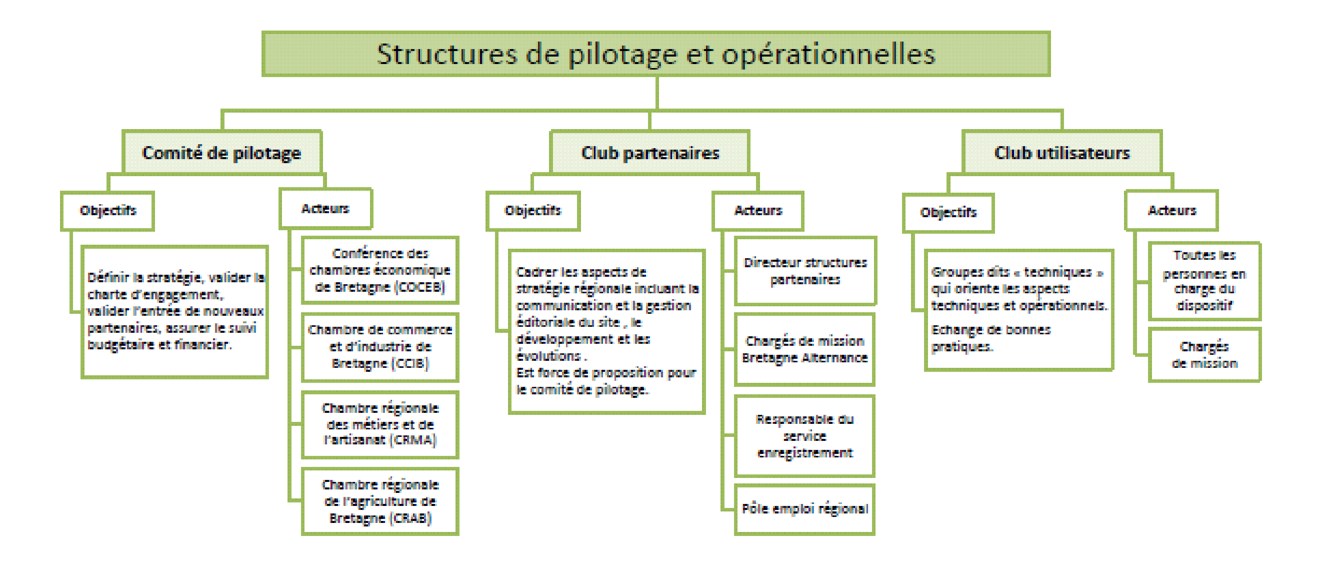
Renouvellement annuel du partenariat

Partenaire	• Mise à jour de la ficher d'identité du partenaire
Proposition de rencontre	• Un ou plusieurs RDV chez le partenaire
renouvellement intégration dans dispositif	• Tacite reconduction
Formalisation du partenariat	• Signature de la charte d'engagement • Appel à cotisation
Co-construction de l'espace	• Mise à jour base formation

 partenaire	• Mise à jour base métier • Mise à jour compte partenaire • Collecte des actualités • Mise à jour des spécifications fonctionnelles pour diffusion des offres en alternance • Mise à jour et/ou mise en œuvre d'une passerelle automatisée si besoin • Intégration des données
Accompagnement - Formation partenaire	• Mise à jour du tutoriel et formation sur site si besoin

En Bretagne, il s'agit du premier portail interconsulaire régional.

Structures de pilotage et opérationnelles



B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

Le projet Bretagne alternance permet de mener une réflexion sur le champ de l'alternance. Cette dynamique a entraîné des résistances, mais aussi de nombreuses propositions d'actions. En effet, le projet requiert une capacité à mobiliser et à fédérer les acteurs multiples et différents dans leurs approches et fonctionnant avec leur culture propre. La connaissance de la dynamique alternance par les porteurs de projet a été un levier, sa présence sur le territoire aux côtés des différents acteurs, a permis de maîtriser les besoins propres à chaque acteur.

En revanche, il faut noter que les collectivités territoriales, notamment le Conseil Régional de Bretagne n'est pas partie prenante du projet, bien que de nombreuses réunions aient été organisées.

1. Public visé

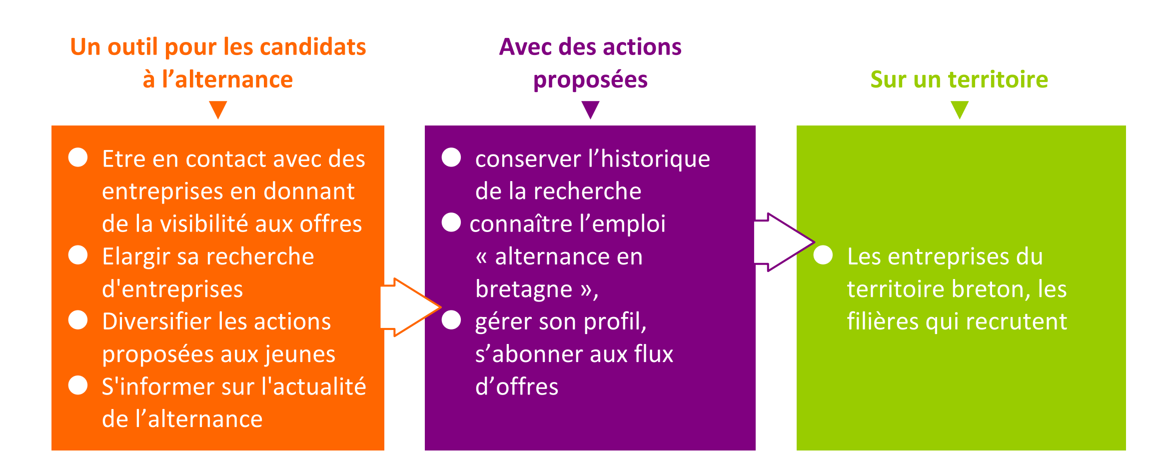
En 2010, 19158 contrats en alternance ont été signés en Bretagne, dont 11 606 avec le réseau des CCI/CMA. Au 31/11/2010, la Bretagne comptait 28 870 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, Parmi ces demandeurs d'emploi, certains en rupture scolaire ou en réorientation, font le choix d'une formation en alternance pour rebondir.

Il n'y a pas de difficultés particulières à repérer le public cible. Néanmoins, comme nous l'avons déjà précisé, les parents sont plus difficiles à atteindre. Ils ne peuvent être oubliés car ils jouent un rôle important auprès des collégiens et lycéens.

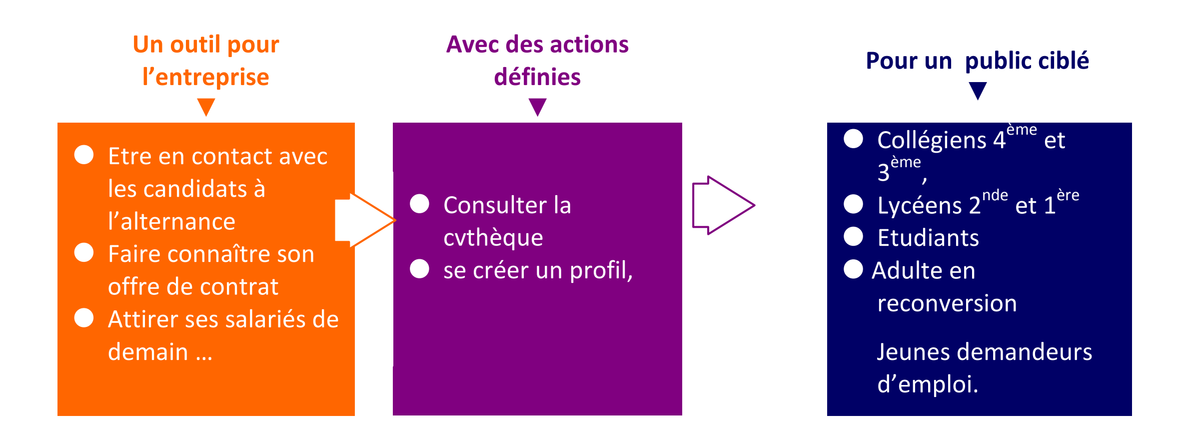
Le repérage des futurs alternants intéressés par l'utilisation de la Bourse de l'alternance est mis en œuvre par :

- les CFA (partenaires du projet) qui réalisent un important travail d'information tout au long de l'année en direction des jeunes et équipes pédagogiques, via des manifestations et actions de découverte sur la voie de la formation en alternance (portes ouvertes, mercredis de l'apprentissage, forums métiers, parcours de découverte personnalisé…) ;
- les points A (lieux d'information dédiés à l'alternance dans les CCI) qui ont pour mission d'accueillir, informer et orienter les jeunes sur les métiers et les formations en alternance ;
- le réseau des prescripteurs partenaires de notre projet (Pôle Emploi territorial et régional, Mission Locale, CRIJ, les services d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle…).

Il faut rappeler que Bretagne Alternance est :



Les entreprises, quant à elles, sont informées par tous les partenaires et prescripteurs auprès desquels elles peuvent obtenir de l'information sur les contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation (réseaux consulaires, CFA, Points A, services enregistrement des contrats d'apprentissage, Pôle Emploi…) et via des opérations de communication (mailings, collecte de la taxe d'apprentissage…) mises en œuvre par les chambres consulaires régionales.



2. Actions menées dans le cadre du dispositif

Nous avons vu que l'expérimentation apporte de nouvelles pratiques au sein des structures mais aussi dans leur coordination. Un tel dispositif doit être coordonné au plus haut niveau décisionnaire.

Pour mener à bien et développer les partenariats opérationnels et pour déterminer une réponse adéquate aux attentes, la première étape consiste à recenser l'existant à l'échelon du territoire. Les personnes identifiées deviennent alors de véritables « point d'appui » et deviennent à leur tour un maillon de la chaîne pour le développement du dispositif.

Cette démarche de diagnostic et d'analyse du terrain est indispensable, elle permet l'intercompréhension et le partage d'une même culture de l'alternance en permettant aux acteurs de porter un avis et de formuler des attentes. C'est aussi une phase du projet qui permet de relever les freins, mais aussi les leviers pour le développement du projet.

Cette coordination d'acteurs nécessite une étroite collaboration entre les acteurs du projet et les prescripteurs potentiels du projet pour :

- partager la définition du dispositif
- favoriser son développement technique et opérationnel
- mobiliser des financeurs
- travailler en concertation avec tous les acteurs institutionnels territoriaux
- mobiliser les publics cibles : futurs alternants et entreprises.

Pour ce qui est de la communication et de la prospection, les chambres consulaires porteuses du projet, les réseaux d'entreprises, le service public à l'emploi, les CFA et organismes de formation en alternance auxquels s'ajoutent les services enregistrement de contrats sont fédérateurs.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

Cette organisation s'articule autour de 4 grandes étapes :

- accompagner la campagne de l'alternance lancée traditionnellement en mars et œuvrer jusqu'à son terme pour adapter les messages tout au long de ce cycle annuel,
- améliorer la connaissance de l'organisation des territoires en termes d'ouverture de formation en alternance, d'actualités de l'alternance, de connaissance des filières en tension,
- favoriser l'accompagnement des jeunes en « fin de campagne » pour faire connaître l'offre disponible
- favoriser l'accompagnement des entreprises pour favoriser leur compétitivité et faire connaître l'offre d'emploi en alternance. Faire que les outils soient interopérables pour favoriser la transparence du marché de l'emploi

Au-delà de tout cadre expérimental, il est recommandé de mettre en œuvre un pilotage à la fois politique, financier et organisationnel pour que l'ensemble des axes du projet pratiques, administratifs et institutionnels soient cernés.

Pour mener à bien cette coordination et formaliser les engagements, il a été nécessaire pour Bretagne alternance de mettre en place

☒ ***Signature convention COCEB – conférence des chambres économiques de Bretagne***
Dans le cadre de la régionalisation du projet, les chambres consulaires ont signé une convention pour soutenir le projet en 2012

☒ ***Une charte d'engagement des partenaires***
Elle impose à chaque partenaire de respecter le principe déontologique de Bretagne alternance. Chaque partenaire s'engage en signant cette charte à collaborer à la gestion éditoriale du site, à mobiliser ses équipes pour garantir la gestion des jeunes et des offres de contrats en alternance, à participer au financement du fonctionnement du site en précisant les modalités financières.

☒ ***Club partenaires***
La mise en place d'un club partenaires avec l'organisation de groupes dits « stratégiques » en lien avec le comité de pilotage qui cadre les aspects de stratégie régionale incluant la coordination des acteurs, la communication et la gestion éditoriale du site.

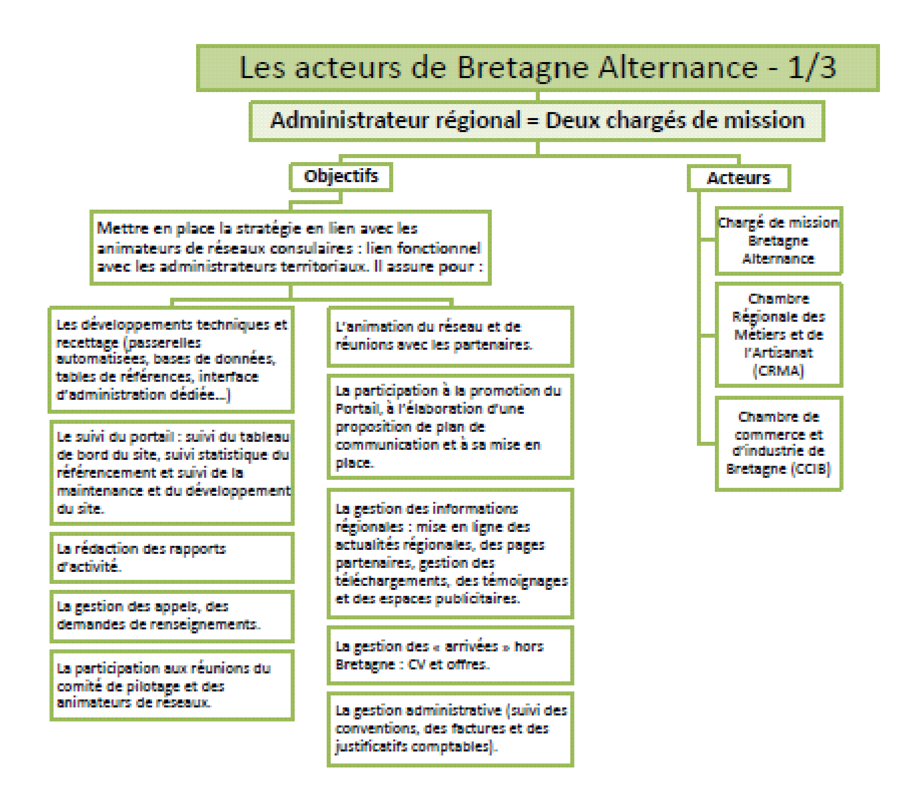
☒ ***Club Utilisateurs***
La mise en place d'un club utilisateurs avec l'organisation de groupes dits « techniques » qui cadrera les aspects techniques et opérationnels. Ce groupe est force de proposition le club des partenaires

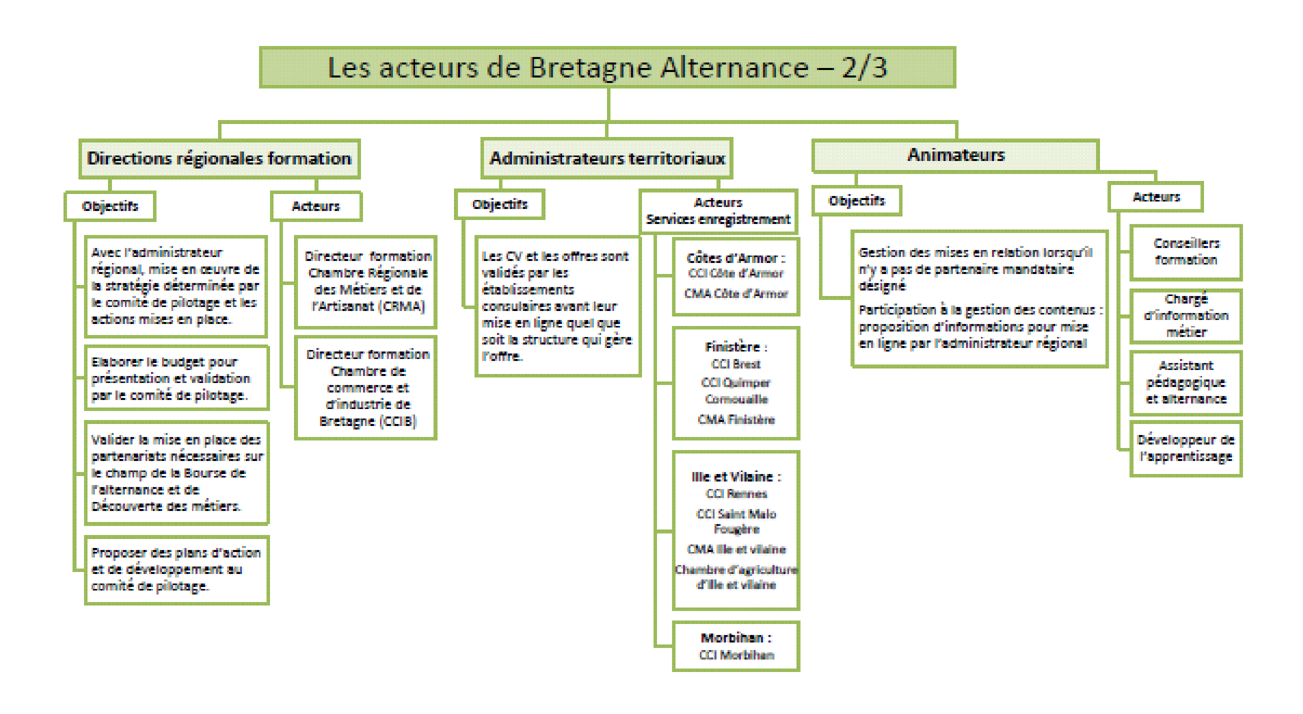
.

Il faut aussi s'interroger sur les ressources humaines : les fonctions supports créées « poste de chargée de mission » sont indispensables à la mise en œuvre et à la coordination régionale, elles nécessitent des ressources financières adéquates. En effet, il faut veiller à

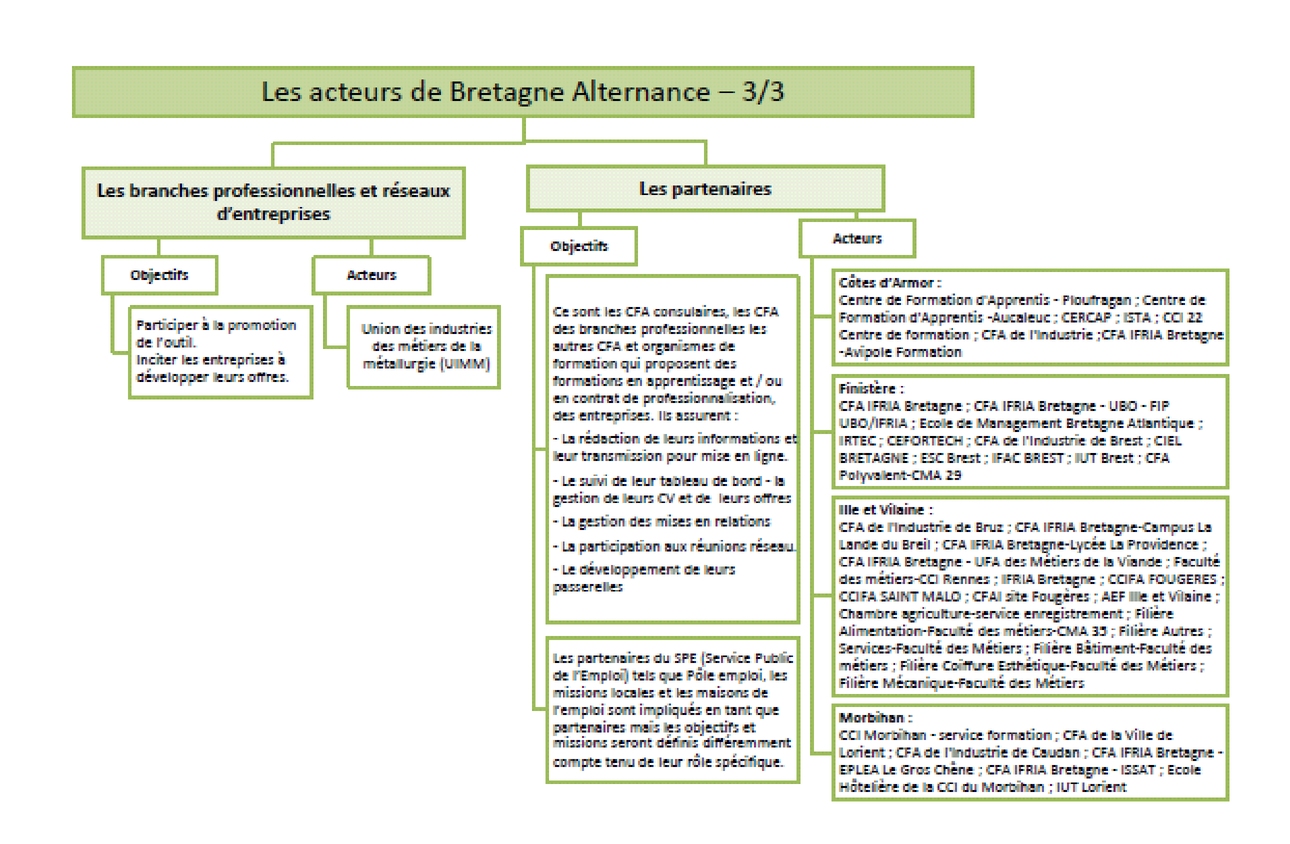
entretenir la motivation des partenaires, ce qui représente un travail de communication et de mobilisation très important.

Un schéma organisationnel pour la gouvernance et l'opérabilité a donc été mis en place, il peut être adapté en fonction des territoires





Les acteurs de Bretagne Alternance – 2/3
Directions régionales formation
Objectifs
Avec l'administrateur régional, mise en œuvre de la stratégie déterminée par le comité de pilotage et les actions mises en place.
Elaborer le budget pour présentation et validation par le comité de pilotage.
Valider la mise en place des partenariats nécessaires sur le champ de la Bourse de l'alternance et de Découverte des métiers.
Proposer des plans d'action et de développement au comité de pilotage.
Acteurs
Directeur formation Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat (CRMA)
Directeur formation Chambre de commerce et d'industrie de Bretagne (CCIB)
Administrateurs territoriaux
Objectifs
Les CV et les offres sont validés par les établissements consulaires avant leur mise en ligne quel que soit la structure qui gère l'offre.
Acteurs
Services enregistrement
Côtes d'Armor :
CCI Côte d'Armor
CMA Côte d'Armor
Finistère :
CCI Brest
CCI Quimper Cornouaille
CMA Finistère
Ille et Vilaine :
CCI Rennes
CCI Saint Malo Fougère
CMA Ille et vilaine
Chambre d'agriculture d'Ille et vilaine
Morbihan :
CCI Morbihan
Animateurs
Objectifs
Gestion des mises en relation lorsqu'il n'y a pas de partenaire mandataire désigné
Participation à la gestion des contenus : proposition d'informations pour mise en ligne par l'administrateur régional
Acteurs
Conseillers formation
Chargé d'information métier
Assistant pédagogique et alternance
Développeur de l'apprentissage



Les acteurs de Bretagne Alternance – 3/3
Les branches professionnelles et réseaux d'entreprises
Objectifs
Participer à la promotion de l'outil.
Inciter les entreprises à développer leurs offres.
Acteurs
Union des industries des métiers de la métallurgie (UIMM)
Les partenaires
Objectifs
Ce sont les CFA consulaires, les CFA des branches professionnelles les autres CFA et organismes de formation qui proposent des formations en apprentissage et / ou en contrat de professionnalisation, des entreprises. Ils assurent :
- La rédaction de leurs informations et leur transmission pour mise en ligne.
- Le suivi de leur tableau de bord - la gestion de leurs CV et de leurs offres
- La gestion des mises en relations
- La participation aux réunions réseau.
- Le développement de leurs passerelles
Les partenaires du SPE (Service Public de l'Emploi) tels que Pôle emploi, les missions locales et les maisons de l'emploi sont impliqués en tant que partenaires mais les objectifs et missions seront définis différemment compte tenu de leur rôle spécifique.
Acteurs
Côtes d'Armor :
Centre de Formation d'Apprentis - Ploufragan ; Centre de Formation d'Apprentis -Aucaleuc ; CERCAP ; ISTA ; CCI 22 Centre de formation ; CFA de l'Industrie ;CFA IFRIA Bretagne -Avipole Formation
Finistère :
CFA IFRIA Bretagne ; CFA IFRIA Bretagne - UBO - FIP UBO/IFRIA ; Ecole de Management Bretagne Atlantique ; IRTEC ; CEFORTECH ; CFA de l'Industrie de Brest ; CIEL BRETAGNE ; ESC Brest ; IFAC BREST ; IUT Brest ; CFA Polyvalent-CMA 29
Ille et Vilaine :
CFA de l'Industrie de Bruz ; CFA IFRIA Bretagne-Campus La Lande du Breil ; CFA IFRIA Bretagne-Lycée La Providence ; CFA IFRIA Bretagne - UFA des Métiers de la Viande ; Faculté des métiers-CCI Rennes ; IFRIA Bretagne ; CCIFA FOUGERES ; CCIFA SAINT MALO ; CFAI site Fougères ; AEF Ille et Vilaine ; Chambre agriculture-service enregistrement ; Filière Alimentation-Faculté des métiers-CMA 35 ; Filière Autres ; Services-Faculté des Métiers ; Filière Bâtiment-Faculté des métiers ; Filière Coiffure Esthétique-Faculté des Métiers ; Filière Mécanique-Faculté des Métiers
Morbihan :
CCI Morbihan - service formation ; CFA de la Ville de Lorient ; CFA de l'Industrie de Caudan ; CFA IFRIA Bretagne - EPLEA Le Gros Chêne ; CFA IFRIA Bretagne - ISSAT ; Ecole Hôtelière de la CCI du Morbihan ; IUT Lorient

4. Impacts sur la structure

Dans le cadre du projet Bretagne alternance, le dispositif testé dans un premier temps à l'échelon départemental puis à l'échelon régional, fait consensus. L'application du programme d'actions et les développements sont adaptés autant que faire se peut à chacun des partenaires tout en préservant un socle commun. L'objectif de développer l'alternance et de faire se rapprocher l'offre et la demande provient des mêmes besoins et les moyens pour y parvenir sont donc globalement partagés.

La collaboration inter-consulaire et multipartenaire peut se faire dans une certaine mesure, mais un portage ou un soutien par les services de l'Etat et de la Région auraient été opportun.
Les moyens alloués pour le fonctionnement du dispositif permettent d'assurer la mise en œuvre, il conviendra de trouver les moyens de maintenir cette contribution financière.

L'impact le plus fort concerne la coordination régionale du dispositif et les liens qui en découlent entre les différentes structures partenaires : CFA, centre de formation, service enregistrement de contrats, service public à l'emploi. Cela permet d'améliorer la connaissance et les pratiques des différents milieux. Deux clubs utilisateurs et partenaires ont été créés au niveau régional ; ils permettent à l'occasion de 2 temps annuels de faire une mise en commun des pratiques et de proposer les orientations stratégiques. La réflexion sur la construction, l'amélioration de l'outil est donc partagée par tous les acteurs. Elle conduit à une mise en commun et au partage des mêmes outils comme le plan média, les supports de communication, les développements du site, la gestion éditoriale…

Ces échanges permettent d'entériner la volonté pour chacun des partenaires de s'engager ensemble pour faire se rencontrer les candidats à l'alternance et les entreprises qui proposent des contrats d'apprentissage et de professionnalisation.

Conclusion

L'outil Cap sur les métiers initialement conçu pour faire se rencontrer les professionnels de l'information, de l'orientation, de la formation et le monde économique peine à se développer. En effet, il convient de dire que la base des actions proposées par les entreprises n'évolue pas. Les enseignants majoritaires dans la création des comptes ont consulté le site, mais sans formuler de demandes d'actions pour les jeunes qu'ils accompagnent. En 2013, la décision sera prise de maintenir ou non ce dispositif.

En ce qui concerne Bretagne Alternance, la méthode de travail en réseau que nous avons mis en place dans ce projet porte ses fruits, puisque des partenariats se sont mis en place, le dispositif fonctionne avec des structures hors champ consulaire comme le Pôle emploi régional, le réseau régional des CFAI/AFPI et l'IFRIA Bretagne. Il crée une dynamique de territoire régionale inter-consulaire et multi-partenariale très enrichissante et structurante pour les partenaires du dispositif grâce à la mise en place des clubs partenaires et utilisateurs. Il s'agit d'un outil favorisant la cohésion et le rapprochement des structures et des équipes opérationnelles. Ce projet de réseau permet de valoriser l'alternance pour apporter autant que faire se peut une réponse de qualité sur chacun des territoires en donnant à voir « les actualités de l'alternance » en région Bretagne, en favorisant le rapprochement jeunes/entreprise. L'ensemble des acteurs de la chaîne de l'alternance participe aux ateliers et groupes de travail hormis les services de l'Etat et de la Région. Le bilan est très positif, la mesure d'impact est un point d'attention qui par l'analyse donnera toute sa mesure et tout son sens au projet.
Ce site régional leader en Bretagne est fédérateur, il impacte sur l'emploi des jeunes et la compétitivité des entreprises.



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr